LP
F5012
1903
S648

3 9004 01516762 7

GOLDWIN SMITH

# Devant le Tribunal de l'Histoire.

Un plaidoyer en faveur des Canadiens qui ont condamné la

## Guerre Sud-Africaine

Traduit de l'anglais par
HENRI BOURASSA

MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (à responsabilité limitée)
1903

AGENT DE JOURNAUX
Coin des rues Cascades et Mondor,
ST. HYACINTHE, P.Q.

# Devant le Tribunal de l'Histoire

GOLDWIN SMITH

---

# DEVANT LE TRIBUNAL DE L'HISTOIRE.

Un plaidoyer en faveur des Canadiens
qui ont condamné la

## GUERRE SUD-AFRICAINE

Traduit de l'anglais par
HENRI BOURASSA

MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (à responsabilité limitée
1903

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année 1902, par GOLDWIN SMITH, au ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

# AVERTISSEMENT

Mes compatriotes feront, je pense, bon accueil à cette brochure.

Comme le dit justement M. Goldwin Smith : " Les neuf-dixièmes au moins du peuple canadien-français ne désiraient nullement prendre part à cette guerre. ". Nous ne connaissions pas alors les causes réelles du conflit ; mais un double sentiment nous dominait d'instinct : d'abord, nous ne voyions pas que le Canada eût aucun intérêt à sortir de son heureuse quiétude pour épouser les querelles lointaines que l'Angleterre peut s'attirer aux quatre coins du monde ; puis, nous trouvions qu'il était lâche d'ajouter nos forces à celles d'une grande nation, si fière — trop fière, peut-être — de sa puissance invincible, pour écraser un petit peuple moins nombreux que la population d'une ville de deuxième ordre en Angleterre.

Les calculs de la politique étouffèrent les sentiments du peuple canadien-français. Car je n'ai pas la fatuité de croire que mes protestations impuissantes, même appuyées du courage et du talent de deux amis dévoués (1), ont suffi à éclairer l'opinion publique, au Canada et en Angleterre, sur le sentiment véritable de nos compatriotes. Mais nos voix discordantes, toutes faibles qu'elles parussent dans le concert du jingoïsme hurlant, ont attiré l'attention des esprits les plus clairvoyants parmi les hommes d'Etat et les publicistes de la Grande-Bretagne, et aussi parmi nos concitoyens d'origine anglaise. Ces hommes éclairés ont percé le voile des attitudes officielles ; et ils ont compris que le peuple canadien-français, faisant cause commune avec l'Angleterre libérale et avec l'humanité toute entière, condamnait cette guerre odieuse et lâche, l'une des plus injustes que le monde ait vues depuis les agressions de Napoléon contre l'Italie, l'Espagne, la Hollande et les principautés allemandes.

---

(1) MM. Monet et Angers.

Chaque jour nous éclaire d'un rayon nouveau; et cette lumière toujours grandissante doit convaincre les Canadiens-français que leur cœur et leur jugement ne s'étaient pas égarés.

On nous accusait de trahison parce que nous admirions les Boers: voici que les sommités de la politique et de l'armée de la Grande Bretagne les couvrent d'éloges et de fleurs.

On nous taxait d'ingratitude et de " déloyauté " parce que nous refusions de prendre part, comme nation, aux guerres de l'Empire. Et voilà que, par une heureuse et louable évolution, le premier ministre du Canada, fort de l'appui du ministère et du parlement, va à Londres retirer en 1902 les engagements qu'il avait, un peu à la légère, je crois, contractés en 1897 et exécutés à contre-cœur en 1899.

L'éloquent plaidoyer qu'on va lire constitue le réquisitoire le plus formidable qui ait encore paru sur cette question brûlante. Il embrasse tous les aspects de la cause: les accusations sont formelles, la preuve est accablante, la forme est à la fois parfaite et concise. Tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir conserver la saveur de ce style unique, anglais par l'énergie, français par l'agencement harmonieux.

J'ai demandé à l'auteur la permission de traduire sa brochure et de la publier dans la province de Québec. Non-seulement M. Goldwin Smith s'est rendu gracieusement à mon désir, mais il a ajouté une préface destinée spécialement à l'édition française. Il y fait l'éloge de l'attitude du clergé catholique pendant la guerre. De la part d'un antagoniste constant des églises d'Etat, catholique comme protestantes, ce témoignage est précieux.

Pas plus que l'auteur lui-même, je n'ai songé à susciter de nouveaux débats. La question sud-africaine est aujourd'hui sortie du domaine de la politique agissante, au Canada. Mais j'ai pensé que cette page d'histoire, belle et sombre à la fois, d'un des écrivains anglais les plus remarquables de notre temps, offrirait un grand réconfort à ceux de mes compatriotes qui avaient porté un jugement identique au sien sur cette guerre ignominieuse. Je devais cette justification à mes nombreux concitoyens qui, de toutes les parties du Canada, m'ont témoigné

l'expression de leur sympathie chaque fois que je me suis élevé contre la politique de M. Chamberlain. Ces adhésions spontanées, dépourvues de tout calcul intéressé, m'ont été un précieux encouragement dans la lutte ardue et inégale qu'il m'a fallu soutenir.

C'est à ces adhérents sincères que je dédie l'édition française du plaidoyer de M. Goldwin Smith.

Un autre motif qui m'a poussé à faire connaître ce beau travail chez nous, c'est que ces événements, comme dit l'auteur lui-même, " ont fait surgir des problèmes dont l'importance sub-" siste et s'impose à notre attention immédiate : tels que, par " exemple, la liberté de la parole en temps de guerre, l'applica-" tion de la loi martiale aux colonies britanniques et le devoir " des colonies de prendre part aux guerres de l'Empire. "

Sans doute, la conférence des premiers ministres coloniaux a éclairci l'horizon ; mais " l'esprit d'impérialisme agressif do-" mine encore la scène, et l'homme politique qui est l'incarna-" tion de cet esprit reste le maître des conseils impériaux. "

Soyons certains qu'un premier échec ne découragera pas M. Chamberlain. Avec les ressources inépuisables de son esprit, — je dirais volontiers de son génie, — et la ténacité extraordinaire qui le caractérise, il tentera de nouveaux efforts, sous une forme atténuée peut-être, pour atteindre son but suprême : l'unification de l'Empire au profit de l'Angleterre et au détriment des colonies.

Soyons donc sur nos gardes ; et au lieu de nous mettre la tête sous l'aile, comme l'autruche stupide, ouvrons au contraire les yeux et regardons devant et derrière nous : scrutons les motifs et les tendances véritables de cet " impérialisme agressif " ; voyons clairement le rôle qu'on veut nous y faire jouer et le sort que le *pan-anglo-saxonisme* réserve, dans l'Empire-Uni, aux minorités et aux races étrangères.

M. Goldwin Smith dit, en parlant de la sympathie des peuples pour les Boers, qu'il " est futile d'en attribuer la manifestation " spontanée et universelle à la jalousie qu'inspirait la Grande " Bretagne. Les gouvernements étrangers se refusèrent natu-

"rellement à intervenir... mais les peuples étaient du côté "des patriotes boers."

Ces paroles s'appliquent exactement aux Canadiens-français. J'ajouterai ceci.

Sans doute, nous avons trouvé odieuse la politique de l'Angleterre impérialiste, aveuglée par le jingoïsme et courbée sous le joug de M. Chamberlain. Si cette politique devait désormais diriger la Grande-Bretagne et l'empire, la haine de l'Angleterre ne tarderait pas à devenir le sentiment commun des Canadiens-français. Et ainsi se réaliserait la parole prophétique que M. Morley prononçait dès avant la guerre: en prétendant consolider l'empire, M. Chamberlain s'en fait véritablement le destructeur.

L'opposition constante et courageuse des adversaires de la guerre nous rassure et atténue les sentiments que la politique impérialiste nous inspire. En voyant un groupe considérable d'hommes publics lutter ainsi pour la justice contre l'iniquité triomphante et braver les fureurs de la populace, au détriment de leur succès politique et de leur bien-être personnel, on peut croire et dire que l'Angleterre est encore une noble nation. "L'Angleterre calmée rendra grâce à la mémoire de ces hommes d'Etat...," dit M. Goldwin Smith, dont le nom figurera à côté de celui des Morley, des Bryce, des Courtney. Oui, le peuple anglais leur sera reconnaissant, non-seulement parce qu'ils l'ont arrêté sur la pente du déshonneur, mais parce qu'ils lui ont gardé une place dans l'estime et l'admiration du monde et, en particulier, du peuple canadien-français.

Je crois exprimer le sentiment de mes compatriotes en disant que si nous haïssons l'Empire de M. Chamberlain, nous admirons et nous aimons l'Angleterre de Gladstone.

Que la Grande Bretagne secoue le joug que le prophète de Birmingham lui a imposé, qu'elle devienne, pour autrui comme pour elle-même, la "terre classique de la liberté", qu'elle affranchisse l'Irlande et l'Afrique du sud: — et la confiance des Canadiens-français renaîtra.

HENRI BOURASSA,

Ottawa, 3 mars 1903.

# PRÉFACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Les Canadiens-français ne peuvent se désintéresser de la cause des Hollandais de l'Afrique australe, dont la situation ressemble à celle qu'ils occupent eux-mêmes en Amérique. Eux aussi, ils furent un peuple conquis ; et pour conserver leur liberté, ils eurent à lutter contre la domination de la race victorieuse. Pour le bonheur des deux races canadiennes, certaines circonstances favorables, dont la principale fut l'avénement des libéraux anglais au ministère, s'ajoutèrent à l'action politique des Canadiens-français et assurèrent le triomphe de leurs revendications.

Les discours récents des hommes politiques qui ont dirigé l'attaque contre l'indépendance des républiques sud-africaines ne nous laissent aucun doute sur leur mobile réel. Ce qu'ils voulaient, ce n'était pas la réforme des lois électorales du Transvaal, mais l'abaissement de la race hollandaise.

Le même parti qui nous a entraînés dans cette agression contre un peuple qui ne nous avait fait aucun tort, nous engagerait, à l'occasion, dans d'autres guerres impériales où le Canada, et surtout le Canada français, n'aurait aucun intérêt en jeu.

En dépit de la différence de nos origines, nous sommes tous citoyens du Canada, heureux de vivre ensemble et satisfaits du régime politique que nous avons emprunté à la Grande Bretagne. Mais il est temps de se rappeler que plus d'un tiers du peuple canadien n'est pas d'origine britannique et ne peut partager les sentiments et les aspirations qui sont exclusivement propres à la race anglaise.

Quiconque croit que l'amour de la paix et la bonne volonté, l'humanité et la justice sont des vertus essentiellement chrétiennes, ne peut que rendre témoignage au rôle que l'Eglise catholique a joué au Canada pendant toute la période de la guerre. Les représentants autorisés de cette église ont observé une attitude impartiale et pleine de dignité; ils n'ont pas recherché la popularité ni flatté les passions du moment.

L'auteur est heureux que son traducteur soit précisément celui qui n'a pas craint d'affirmer avec persistance la pensée de ses compatriotes en face d'un parlement violemment hostile.

GOLDWIN SMITH.

# Devant le Tribunal de l'Histoire.

Au grand soulagement de tous ceux qui n'aiment pas les luttes sanglantes, le conflit sud-africain s'est terminé par une paix qui offre plus d'espérances de durée que celle que les auteurs véritables de la guerre auraient voulu imposer. La cause est maintenant portée au tribunal de l'histoire ; et il convient que chacune des parties qui représentent l'opinion publique divisée produise son plaidoyer avant que le souvenir des événements ne s'affaiblisse. Ce devoir s'impose particulièrement à ceux dont la conscience réprouvait la guerre ; car, plus nombreux en apparence que leurs adversaires ne le croyaient, la violence de la fièvre guerrière a couvert leurs voix et des accusations injurieuses ont pesé sur eux.

De plus, ces événements ont fait surgir des problèmes dont l'importance subsiste et s'impose à notre attention immédiate : tels que, par exemple, la liberté de la parole en temps de guerre, l'application de la loi martiale aux colonies britanniques et le devoir des colonies de prendre part aux guerres de l'Empire. De nouveaux conflits du même genre peuvent surgir bientôt et nous imposer des contributions que plusieurs d'entre nous aspirent déjà à payer. L'esprit d'impérialisme agressif domine encore la scène, et l'homme politique qui est l'incarnation de cet esprit reste le maître des conseils impériaux.

Ici comme en Angleterre, comme aux Etats-Unis et ailleurs, ceux qui croient à la justice, à l'humanité, au respect du droit des nations, ont à lutter contre les ambitieux, avides de grandeur impériale, alliés aux capitalistes en quête de nouveaux champs d'exploitation. Le Canada ne possède encore qu'une population restreinte ;

sa situation offre un grand nombre de points vulnérables : il doit de toute nécessité comprendre que le respect du droit international constitue son meilleur rempart contre les attaques extérieures.

Il est un point sur lequel les yeux du peuple canadien ont dû se dessiller depuis la fin de la guerre. On lui avait sans cesse répété, — et il avait cru, sans doute, — que les Boers étaient des " barbares ", des " sauvages perfides ", des " maraudeurs ", des " brigands ", des " pirates ", des " assassins ", des " *caterans* ", des " *dacoits* " (1) ; qu'on ne pouvait faire contre eux une lutte courtoise ; qu'ils ne méritaient que d'être fusillés à bout portant comme des voleurs ; et que seul un sentimentalisme morbide reculerait devant cette besogne nécessaire. Que voyons-nous aujourd'hui ? Les chefs Boers sont accueillis par nos propres généraux comme des adversaires nobles et courageux. Les ministres britanniques leur tendent la main ; les foules anglaises les acclament ; la Couronne elle-même les honore. Ne se pourrait-il que les même organes de l'opinion publique nous aient également trompés sur d'autres aspects de ce problème ?

Disons tout de suite qu'il ne sera nullement question ici du rôle du soldat. Le soldat n'est pas responsable de la justice ou de l'injustice des guerres. Quelle que soit l'origine du conflit, son courage chevaleresque et sa fidélité au devoir n'en sont pas moins admirables. Le commandement de ses chefs le préserve et le justifie de toute accusation. Le duc de Marlborough ordonna à ses troupes de dévaster le pays qui entoure Munich. On ne saurait blâmer le soldat qui, fidèle à la consigne, incendia les habitations et jeta sur la terre nue les femmes et les enfants, les vieillards et les malades. Il était forcé

---

(1) Les *caterans* étaient des chefs de bande en Ecosse, se livrant au pillage des troupeaux ; les *dacoits* sont des voleurs hindous.—[*Note du traducteur.*]

d'exécuter les ordres qu'il avait reçus, sans être obligé, toutefois, de prendre plaisir à l'accomplissement de sa tâche, ni de s'en glorifier plus tard, ni de compter cette œuvre au nombre des haut faits de l'armée britannique. Mais le volontaire qui s'enrôle pour une guerre particulière est peut-être tenu de s'inquiéter davantage de la légitimité de la cause qu'il soutient.

L'intérêt véritable et l'honneur d'une nation sont inséparables de la bonne foi, de l'équité et de l'humanité. Ceux qui, imbus de cette pensée, ont déploré l'anéantissement des deux républiques sud-africaines, peuvent à bon droit affirmer qu'ils n'ont failli à aucuns de leurs devoirs civiques. Ils n'ont fait obstacle ni au paiement des frais de la guerre, ni au recrutement des troupes, ni à aucune des mesures des autorités militaires. Au Canada au moins, ils n'ont pas imité la conduite du parti de la guerre, dont les attaques contre le commissariat et le commandement de l'armée ont certainement offert autant d'encouragement à l'ennemi que les critiques de ceux qui désapprouvaient la guerre elle-même. Enfin, les adversaires de la guerre soutiennent qu'en exprimant une opinion sincère, ils n'en faisaient pas moins leur devoir de citoyens d'une nation souveraine mais libre.

Va-t-on maintenant poser comme règle absolue que dès qu'une guerre sera déclarée, même par la volonté d'une minorité aussi infime que celle qui appuya Clay et ses "*Warhawks*" en 1812, l'opinion publique sera baillonnée et la conscience nationale paralysée? Tandis que le parti de la paix sera réduit au silence, le parti de la guerre restera-t-il libre d'élever la voix jusqu'au plus haut diapason pour réclamer les mesures les plus barbares ou pour rejeter les propositions de paix les plus acceptables? Des hommes tels que Chatham et Burke, dont le patriotisme défiait tout soupçon, ne se sont-ils pas opposés à la guerre contre les colonies américaines, non-seulement à son origine mais au cours même des

hostilités? N'est-ce pas leur opposition qui a mis fin à la lutte, après que le conflit eut entraîné les puissances de l'Europe au secours des colons, et au moment même où la folie du roi et la servilité de ses ministres voulaient prolonger la guerre jusqu'à ce que la ruine du royaume fût consommée?

Les plus patriotes d'entre les Américains, Abraham Lincoln entre autres, n'ont-ils pas condamné la guerre contre le Mexique et cherché à l'empêcher, tandis que les partisans de la guerre hurlaient " Pour la patrie, à tort ou à raison! " — " *The country, right or wrong!* " — ? Russell Lowell était un patriote ardent s'il en fut jamais, et la plus brillante de ses œuvres c'est bien la protestation satirique qu'il écrivit contre cette guerre du Mexique, entreprise sous de faux prétextes par une clique de politiciens sans principes, dans le but réel d'accroître l'influence esclavagiste.

Lord Salisbury déclare aujourd'hui qu'en faisant la guerre de Crimée pour permettre au despotisme turc de maintenir ses possessions sous un joug flétrissant, la Grande Bretagne a fait une mauvaise gageure (1). S'il avait prononcé cette parole à l'époque de la guerre, l'ancien premier ministre aurait donc été un russophile, un traître, un reptile?

Il n'y avait aucun motif suffisant pour justifier la campagne de Crimée. Personne en Angleterre ne s'était préoccupé de la garde des Saints Lieux. La masse de la nation ne croyait pas à la guerre et ne la désirait nullement. Mais dès que le premier coup de fusil fut tiré, la fièvre des combats se répandit. Tennyson a consacré le souvenir de ce délire dans son poème de *Maud* où il fait un appel flamboyant aux passions populaires. Les adversaires de l'expédition, comme ici

(1) Littéralement : *laid her money on the wrong horse :* paria sur le mauvais cheval.

ceux de la dernière guerre, furent assaillis. On brûla Bright en effigie. La presse se fit l'esclave complaisante des fureurs de la foule. A la nouvelle de la paix, un journal alla même jusqu'à revêtir une livrée de deuil. Néanmoins, la guerre était à peine terminée qu'un sentiment à peu près universel la condamnait. Bientôt la Russie put, sans opposition étrangère, déchirer le traité qui restreignait la liberté de ses flottes dans la Mer Noire. Et les tombes de la Crimée restèrent le seul fruit de tout le sang versé, de toutes les richesses perdues.

M. Chamberlain a accusé de trahison tous ceux qui exprimaient un sentiment contraire au sien, sous prétexte qu'en divisant l'opinion nationale ils encourageaient la résistance des Boers. Pourquoi a-t-il provoqué et accentué cette scission en faisant un appel au corps électoral sur cette question même de la guerre, alors que le parlement lui donnait une majorité plus que suffisante? Pouvait-il croire que ses adversaires sacrifieraient leurs convictions les plus profondes pour lui permettre de se targuer d'avoir l'appui unanime de la nation? Les élections générales assurèrent à M. Chamberlain une majorité décisive. La détermination des Boers en fut-elle alors ébranlée?

Il est incontestable, du reste, qu'un parti national, en faisant opposition à une guerre, affaiblit le pouvoir militaire et peut offrir par là quelque encouragement à l'ennemi. Cet obstacle à l'ardeur des combats est l'heureuse infirmité des nations libres. Ceux qui ont soif de conquêtes devraient élire un empereur. Lorsqu'une guerre est réellement une guerre de défense, la désunion n'est pas à craindre. Fox s'opposa à la guerre contre la République française, mais il entra avec Grenville au ministère pour poursuivre la lutte contre Napoléon. On peut attribuer des motifs factieux aux whigs enragés qui persistèrent à s'opposer à la guerre continentale; mais on ne saurait porter la même accusation contre les Ca-

nadiens qui ont refusé d'approuver la guerre sud-africaine, car leur opposition n'était l'œuvre d'aucune faction (1).

***

Le Cap était une colonie hollandaise dont les Anglais s'emparèrent pendant les guerres de la Révolution. Ils la remirent à la Hollande; mais ils la reprirent bientôt et la gardèrent, moins dans le but de la coloniser que pour s'en faire un poste de relâche sur la route des Indes, la regardant comme la clef de cet empire et des possessions australiennes.

La race hollandaise s'est tracé une page glorieuse dans les annales du commerce, de la finance, des arts, de la liberté politique et de la civilisation. Nous lui devons une reconnaissance éternelle pour avoir envoyé Guillaume d'Orange nous délivrer de la tyrannie de Jacques II et de son armée à un moment où nous ne pouvions nous sauver nous-mêmes. A la bataille navale de Camperdown, elle nous disputa avec acharnement l'empire des mers. Mais la France révolutionnaire avait alors étendu sa main sur les Pays-Bas et sur leur flotte.

La population du Cap est née de ce sang hollandais auquel s'était mêlé le sang non moins noble des huguenots français.

La domination d'un vainqueur n'est pas toujours tyrannique; elle peut même être bienfaisante; mais elle n'est jamais aimée, et le vaincu accueille avec méfiance ses réformes lesquelles, d'ailleurs, ne s'accomplissent pas toujours au moment opportun.

---

(1) Si l'auteur habitait encore en Angleterre, il serait au nombre des libéraux unionistes, sans être impérialiste. Il fut le président de *l'Union Loyale et Patriotique*, organisée ici pour combattre la politique de démembrement du Royaume-Uni et réclamer le maintien de son unité. Cette question était assurément plus vitale que l'annexion du Transvaal. Aucune de ses paroles n'a atteint les Boers. Si sa voix s'était rendue jusque là, elle aurait déconseillé la persistance de cette lutte héroïque mais sans espoir. Ce n'est assurément pas la faute de l'auteur si les Boers ont d'eux-mêmes suivi d'autres conseils.— [*Note de l'auteur.*]

De 1834 à 1836, la Grande Bretagne abolit l'esclavage dans toutes ses colonies. Les Hollandais du Cap n'avaient pas entendu Wilberforce, Zachary Macaulay et Buxton: ils étaient moins préparés que les Anglais au changement de régime. Du reste, l'esclavage n'avait jamais eu chez eux le caractère odieux qu'il revêtait aux Indes occidentales. L'affranchissement, c'était la ruine d'un grand nombre d'entre eux. De plus, il semble qu'on ne leur paya pas intégralement l'indemnité qu'on leur avait votée; du moins, c'est ce qu'ils ont toujours affirmé.

Les écrivains d'une nation qui maintient sous le joug trois cents millions d'Hindous, font aux Boers un crime de n'avoir pas octroyé aux indigènes du Cap des droits politiques égaux à ceux des blancs.

Quoi qu'il en soit, il y eut, dès le début, un désaccord général et des causes d'irritation entre Anglais et Hollandais. Les Boers étaient une nation de pasteurs, hollandais dans l'âme, aimant passionnément leur indépendance. Ils s'enfoncèrent dans le désert afin de se créer une nouvelle patrie où ils fussent libres de vivre à leur guise. Leur droit à cette prise de possession paraissait indiscutable. L'idée qu'un pouvoir étranger pût venir fermer l'Afrique australe à toute l'humanité semble aussi insoutenable que le droit du Pape à séparer l'empire des mers entre les puissances catholiques.

La situation politique des Boers offre quelque ressemblance avec celle des pionniers du Canada. Une double séparation donna naissance à deux petits États: l'État Libre d'Orange, et le Transvaal ou République sud-africaine. L'origine de ces peuples est humble, comme le germe de toute grandeur; ils étaient rudes, comme l'est au début tout ce qui tend à la perfection. Les races primitives les plus susceptibles de civilisation n'en sont pas moins sauvages à l'origine. Les statues les plus idéale-

ment belles gisaient un jour en blocs informes dans une carrière. La vie du peuple boer était assez civilisée pour inspirer un poète pastoral.

Notre amour propre anglo-saxon nous a persuadé que la politique de ce peuple était barbare et que le sabre anglo-saxon devait le policer. Écoutons ce qu'en a dit l'un des publicistes anglais les plus éminents de notre époque, qui a étudié avec respect les institutions politiques des Boers :

" Si on avait permis à ces deux républiques de suivre " le cours normal de leur développement constitutionnel, " elles auraient opéré une évolution pleine d'intérêt ; " .....elles seraient même devenues pour d'autres " petits États une source d'enseignements précieux et " d'exemples utiles ; car ces constitutions, et particulière- " ment celle de l'Etat d'Orange, possédaient dans leur " esprit des qualités qu'on ne trouve ni dans la consti- " tution des Etats-Unis ni dans celle de la Grande Bre- " tagne. "..... " Ces paysans de l'État Libre, " ajoute-t-il, " furent plus éclairés dans leur simplicité que " quelques uns des sages qui ont, à diverses époques, " conçu et préparé des formes de gouvernement pour les " nations naissantes. "

La religion des Boers était le vieux protestantisme sous une forme rudimentaire, mystique, peut-être même fanatique, et rappelait sensiblement le culte des anciens Covenantaires d'Ecosse. Ces croyances furent surtout odieuses aux ritualistes dont la fureur, au moment de la guerre, se manifesta violemment jusque dans la chaire. Les Boers, comme les Covenantaires, se sont vus traités d'hypocrites par leurs ennemis. Mais un jour vint où leurs ennemis, comme ceux des Convenantaires, virent combien cette religion primitive et peu éclairée peut roidir le bras d'un patriote. Après tout, leur simple confiance en Dieu, en qui ils voyaient le soutien d'une cause juste, était peut-être aussi rationnelle et aussi respectable que les invocations des évêques et des prêtres au Dieu

des batailles, et que les nombreux Te Deums chantés pour célébrer les triomphes de l'iniquité.

" Les Boers ne sont pas guerriers d'instinct.....Fils " des héros qui arrachèrent la Hollande au joug oppres- " sif de Phillippe II d'Espagne, ils ont hérité de leurs " ancêtres un amour indomptable de la liberté et de l'in- " dépendance. Ne sont-ce pas là des vertus qui com- " mandent le respect de la race anglaise? Est-ce contre " un peuple de cette valeur que nous devrons invoquer le " terrible arbitre des combats? Ces Boers se sont établis " au Transvaal pour échapper à une domination étran- " gère. Nous avons eu avec eux maintes querelles. Ils " abandonnèrent leurs foyers du Natal, comme les Pu- " ritains quittèrent l'Angleterre pour émigrer en Amé- " rique, et ils fondèrent, au cœur de l'Afrique, une pe- " tite république à eux. En 1852, nous avons conclu un " traité avec eux et nous nous sommes engagés à respec- " ter et à garantir leur indépendance. Dans ces circons- " tances, pouvons-nous, je vous le demande, persister " dans l'annexion de ce pays par la force, sans nous en- " tendre accuser, je ne dirai pas de démence nationale, " mais de crime national?" Telle était en 1881 l'opinion de M. Chamberlain.

Un impérialiste ardent, M. Froude, a communiqué à un journal de Londres ce qu'il pense des Boers:

" Tout d'abord, je dois vous déclarer que j'ai une très " haute opinion des Boers. En toute occasion, j'ai cons- " taté qu'ils étaient probes, véridiques et craignant Dieu. " Ayant échappé à notre civilisation libérale, ils sont " heureux de vivre en paysans paisibles, de cultiver la " terre africaine, d'élever des bestiaux, en un mot, de " gagner leur vie par un rude labeur au lieu de tromper " leurs voisins. Ils élèvent leurs familles dans la piété. " Matin et soir, les serviteurs et les hôtes de passage se " joignent à la famille pour entendre lire un chapitre de " la Bible et, à la suite de cette lecture, tous s'unissent

" dans une pieuse prière commune. Jamais, à ma con-
" naissance, un Boer ne m'a menti et n'a commis la plus
" légère prévarication. "

***

On n'a jamais mis en doute le droit de l'État d'Orange à son indépendance. Ce pays ne renfermait pas de mines ; ou plutôt une transaction que personne n'a tenté de défendre, au moins avec conviction, l'avait privé de la région des mines de diamants.

A une époque de troubles, le gouverneur britannique du Cap annexa subrepticement le Transvaal ; mais les habitants résistèrent vigoureusement. Cette résistance détermina la guerre qui se termina à Majuba Hill, et la République fut rétablie. Le gouvernement de la Grande Bretagne et celui du Transvaal signèrent la convention de 1881 qui reconnut au Transvaal le droit absolu à son gouvernement libre, — " *complete self gouvernment,* " — avec quelques réserves qui n'affectaient que ses relations étrangères. Cette convention parle de la suzeraineté de la Grande Bretagne. Mais la convention subséquente de 1884 n'en fait plus mention ; et il semble certain que lord Derby, alors ministre des Colonies, écarta ce mot à dessein. A partir de ce moment, la République du Transvaal fut reconnue comme un État souverain et en exerça tous les pouvoirs, sauf que ses alliances étrangères restaient soumises au veto de la couronne britannique.

La découverte d'immenses gisements d'or contribua incontestablement à corrompre le gouvernement du Transvaal. La richesse fut fatale à sa simplicité et attira des aventuriers de Hollande qui s'introduisirent dans son administration. Le chef du pouvoir était Paul Kruger, un ultra conservateur. Mais il avait soixante-treize ans et il luttait contre un parti libéral dont le leader était, en toute probabilité, appelé à lui succéder. Les

tendances politiques du président étaient celles d'un vieux Boer. Il ne voulait ni l'agrandissement du territoire ni son annexion aux pays voisins. Il ne demandait qu'à rester isolé, qu'à maintenir dans toute son intégrité l'idéal social du peuple boer et à préserver de tout contact étranger la simplicité pastorale de son existence. Sans doute, le conservatisme à outrance est mauvais et la corruption politique est pire encore. Mais ces maux n'existaient-ils qu'au Transvaal et ne pouvait-on y trouver d'autres remèdes que l'action sanglante d'un sabre étranger?

Quant à l'Etat d'Orange, tous ceux qui l'ont bien connu en parlaient comme d'un État à peu près modèle. Son gouvernement paraissait absolument sain et intègre, probablement plus que le nôtre. Il subventionnait généreusement l'instruction publique. Même en admettant qu'une nation ait le droit et la mission d'entreprendre la réforme d'un autre nation, on n'a jamais entendu formuler l'ombre d'un prétexte pour intervenir dans la politique intérieure de l'Etat Libre afin d'y accomplir des réformes. C'était pourtant une vraie république, et la partialité envers les républiques n'est pas encore universelle.

La ploutocratie raffinée, avec son cortège d'inégalités sociales, son luxe et son influence corruptrice, manquait-elle au monde à ce point que le Canada fût forcé de prêter son concours pour anéantir ces deux petites nations de pasteurs, où régnaient l'égalité et la simplicité dans la vie sociale et l'espoir légitime de devenir des peuples robustes?

La lutte s'est engagée sous le prétexte ostensible de conquérir les droits politiques des Uitlanders. Pour justifier l'agression, on prêta à ces étrangers le titre de sujets britanniques; mais il semble avéré qu'un grand nombre d'entre eux, et les plus influents, étaient des Juifs. Tous ceux qui connaissent bien Johannisberg,

la cité des Uitlanders, nous disent que c'est avant tout une ville juive. Sa population se compose principalement de cette classe de nomades courant le monde en quête d'or beaucoup plus que de privilèges politiques. Son caractère principal semble avoir été celui de la vraie colonie de chercheurs d'or dans toute son horreur. Le même témoin, digne de foi, décrit cette ville comme " l'un des lieux du monde où la cupidité, le jeu et toutes " les formes de dépravation règnent de la façon la plus " horrible. " On peut excuser le chef d'une nation pastorale et religieuse d'avoir pris des mesures énergiques pour tenir en échec une pareille invasion.

En dépit de quelques actes isolés de violence, comme le fameux *Edgar Case* qui a eu beaucoup de retentissement mais dont la preuve est restée douteuse, la vie et la propriété furent généralement bien protégées à Johannisberg; et ceci fait honneur à la police du Transvaal.

Ceux des Uitlanders qui avaient véritablement fixé leur domicile au pays se voyaient encore, à vrai dire, privés de plusieurs privilèges politiques, comme l'étaient d'ailleurs les citoyens de Manchester et de Birmingham avant le *Reform Bill* de 1832. Mais leur nombre et leurs richesses augmentant, ils auraient fini par conquérir le pouvoir politique; et ils y seraient parvenus d'autant plus rapidement, si, comme on l'a prétendu, la vénalité des gouvernants offrait à leur or une entrée facile à Prétoria. En attendant, et en dépit même des impôts et des monopoles de l'Etat, les habitants de Johannisberg trouvaient en abondance le métal qui leur tenait bien plus au cœur que les privilèges politiques.

M. Rose, qui a travaillé trois ans aux mines, doit avoir qualité pour parler au nom des mineurs et faire connaître la vérité. Il énumère trente-et-une questions d'un intérêt considérable au point de vue politique, militaire, économique ou social, et il atteste que, sur la

plupart de ces points, non seulement le régime du Transvaal valait celui de la Grande Bretagne, mais qu'il lui était préférable.

La presse jouissait d'une liberté suffisante puisqu'elle pouvait impunément appeler une invasion étrangère.

L'Uitlander souffrait d'un autre mal qui ne trouvait assurément pas sa source dans la religion ni dans la forme de gouvernement des Boers. " Je regrette, écrit l'agent britannique à Pretoria, " d'avoir à déclarer que " je partage absolument l'opinion de M. Rouliot : toutes " les attaques contre les capitalistes sont le fruit de l'in- " fluence grandissante des Juifs, qui s'enrichissent en peu " d'années par les profits énormes qu'ils font en vendant " des alcools empoisonnés aux mineurs indigènes. Ce " trafic a pour résultat de mettre permanemment hors " d'état de travailler environ douze pour cent des quatre- " vingt-huit mille indigènes." Il ajoute que la législature boer lutte contre ce fléau et menace du fouet les violateurs des lois anti-alcooliques.

Dans le monde entier, — au Sud-africain, comme ailleurs, — les relations entre les races colonisatrices et conquérantes et les naturels des pays nouveaux ont été mauvaises. Ce mal social fournit à l'histoire de l'humanité l'une de ses pages les plus sombres, dont le passage le plus consolant est peut-être celui qui raconte la manière dont le Canada a traité ses indigènes. Roebuck a dit cyniquement que " la première tâche du colon, c'est de détruire les animaux sauvages dont le pire est l'homme sauvage ; " et c'est, comme il ajoute lui-même, ce qu'ont fait les pionniers de tous les pays. Dans une colonie, on s'est servi d'aliments empoisonnés. Sans cesse, nous lisons le récit de nouvelles expéditions entreprises pour châtier des tribus sauvages quelconques.

Les Boers soutinrent, pour la conquête de leur territoire, des luttes désespérées contre les tribus de l'Afrique australe ; ils y firent preuve d'une cruauté dont leurs

malheurs actuels sont peut-être le châtiment. Néanmoins, les indigènes semblent préférer leur autorité à celle des Anglais. Voici ce que dit à ce sujet l'évêque Colenso :

" J'ai fait ce que j'ai pu pour démontrer la fausseté de " l'accusation qu'on porte contre les Boers de garder ou " plutôt de réduire les naturels en esclavage. Si l'accu- " sation a pu être fondée autrefois, on n'a certainement " pas le droit de la maintenir contre la génération ac- " tuelle. Bien plus, huit cent mille indigènes vivent tran- " quilles sous l'autorité du gouvernement boer, sans " tenter de s'enfuir ou d'aller chercher un asile au Natal. " Ainsi que je l'ai déjà signalé, ce simple fait suffit à " démontrer combien l'on exagère grossièrement lors- " qu'on accuse les Boers de maltraiter les indigènes qui, " d'après toutes les apparences, préfèrent le régime boer " au nôtre. "

Il n'y avait donc là aucune cause sérieuse de conflit.

Il est douteux que les Cafres trouvent profit à passer sous le joug de la clique *Rhodésienne*. Le régime que ces capitalistes ont mis en vigueur ressemble beaucoup à un esclavage adouci et légèrement voilé sous un nom trompeur. M. Rudd, le bras droit de M. Rhodes, s'est exprimé ainsi à ce sujet : " Si, au nom de la civilisation, nos fusils Maxim ont pu faucher dix ou vingt mille derviches en Egypte, on ne saurait, en vérité, considérer comme inhumain que nous forcions les naturels du sud de l'Afrique à faire un honnête travail durant trois mois de l'année. " Quelle autorité garantira que ce travail forcé cessera au bout de trois mois ? On peut aussi s'étonner de voir indiquer, comme le point de départ d'une œuvre de civilisation chrétienne et philanthropique, la plaine d'Omdurman, jonchée de derviches blessés se tordant dans l'agonie, sous un soleil ardent, sans que personne panse leurs plaies et mouille leurs lèvres.

Au cours de ce débat national, on a répété plus d'une

fois, en certains quartiers, que la conquête des " droits égaux," l'objet apparent du conflit, ne devait profiter qu'aux blancs. C'est là une doctrine étrange dans un empire dont la population se compose, pour les cinq-sixièmes, de races de couleurs, et qui fait alliance avec le Japon. Et pourtant ce sentiment grandit sans cesse. L'Angleterre s'enorgueillit d'avoir aboli l'esclavage : le ferait-elle aujourd'hui ? Pour les propriétaires des mines de Johannisberg, la véritable cause de la guerre était leur désir cupide de s'assurer le travail obligatoire d'une main d'œuvre peu coûteuse.

***

Au Cap, les relations entre Anglais et Hollandais ressemblaient beaucoup à celles qui existaient autrefois entre Anglais et Français au Canada. Cette situation imposait aux autorités britanniques, là-bas comme ici, une politique de médiation impartiale. Lorsque cette politique fut exercée par un gouverneur sage et honorable, comme sir Hercules Robinson semble l'avoir été, elle avait produit des effets salutaires. Un Anglais pouvait se faire nommer par des électeurs afrikanders. Un parlement où siégeait une majorité afrikander avait déjà prouvé sa fidélité en votant une contribution à la flotte anglaise.

Sans doute, au Cap, comme ici, les sentiments de race pénètrent les partis politiques. Les luttes des factions donnèrent lieu à des intempérances de langage ; et certains énergumènes manifestèrent des pensées extravagantes. Ces violences inévitables firent naître cette légende d'une grande conspiration hollandaise ourdie pour expulser les Anglais de l'Afrique australe. On n'a jamais donné de preuves sérieuses de l'existence de ce mouvement et aucun observateur de sang-froid ne semble y avoir cru.

Tout naturellement, les Hollandais du Cap éprouvaient une grande sympathie pour leurs compatriotes des deux républiques ; ils étaient fiers de l'indépendance de ces Etats, y trouvant pour eux-mêmes une source de force politique. Toute atteinte à la souveraineté du Transvaal et de l'État d'Orange ne pouvait manquer d'émouvoir les Hollandais du Cap. De véritables hommes d'État auraient compris que ce sentiment national leur interdisait de menacer la liberté des deux républiques et leur faisait, au contraire, un devoir de prouver clairement leur volonté de la respecter.

M. Cecil Rhodes était à la fois un capitaliste et un politicien. Capitaliste, entouré de son *Ring,* il voulait s'assurer la possession des mines du Transvaal et la main d'œuvre nécessaire à leur exploitation. Politicien, il voulait " peindre en rouge la carte de l'Afrique australe ; " et il s'imaginait que le ciel l'avait désigné pour accomplir cette œuvre. Il exprimait cette double aspiration en disant que " le drapeau britannique est un superbe actif " à faire valoir : — " *The British flag is a great asset* ". L'indépendance du Transvaal était un obstacle à sa cupidité mercantile ; l'indépendance des deux États boers fermait le chemin à ses ambitions politiques.

Il est manifestement impossible de contester que les desseins de cet homme, qui fut l'âme de toute la conspiration, tendaient fatalement à la destruction des deux républiques. Il voulait d'abord anéantir le Transvaal puis, plus tard, l'État d'Orange où il ne pouvait cependant dénoncer de malversations politiques ni d'abus d'aucune sorte. Il est permis de douter qu'aidé de ses complices il eût remplacé les deux gouvernements républicains par le régime britannique avec toutes ses libertés constitutionnelles. Il est même probable que le gouvernement tant décrié de Kruger eût fait place au régime également détestable et corrompu des capitalistes,

On affirme que la Compagnie à Charte, dans l'application de ses règlements, ne faisait guère espérer une perfection égale à celle de la constitution britannique.

Dans le but apparent de s'assurer au parlement impérial l'appui nécessaire aux desseins équivoques qu'il pourrait poursuivre, M. Cecil Rhodes, le faiseur d'empires — *the Empire builder* — souscrivit cinquante mille dollars au fonds du parti nationaliste, organisé pour désunir le Royaume-Uni. Ses panégyristes disent qu'il ne fut pas " bon " mais " grand ". Il devient de plus en plus à la mode de séparer la grandeur de la vertu et de donner la palme à la grandeur.

***

Le *Raid* de Jameson fut le premier coup porté à l'indépendance de la République du Transvaal. C'est M. Rhodes, alors premier ministre du Cap, qui, sous de faux prétextes, assembla la bande des envahisseurs et les mit à la disposition du docteur Jameson, le complice de ses conspirations. M. Lecky, l'éminent historien, partisan du gouvernement impérial et de la guerre, a apprécié la conduite de M. Rhodes dans son ouvrage " *The Map of Life* ". Voici ce qu'il en dit :

" Alors qu'il occupait le poste très honorable de pre-
" mier ministre du Cap et qu'il était en même temps con-
" seiller privé de la Reine, il s'engagea dans une cons-
" piration pour renverser le gouvernement d'un État voi-
" sin et ami. Afin d'accomplir son dessein, il trompa le
" Haut Commissaire, dont il était le premier ministre. Il
" trompa également ses collègues au ministère. Sous de
" faux prétextes, il enrôla des troupes qu'il destinait à agir
" de concert avec les insurgés de Johannisberg. Directeur
" de la Compagnie à Charte, il profita de ses fonctions
" pour travailler, hors de la connaissance de ses co-
" directeurs, au succès de la conspiration. Il s'employa

" activement à faire pénétrer secrètement au Transvaal " une grande quantité d'armes destinées aux conjurés ; " et tandis que les journaux à sa dévotion peignaient " Johannisberg comme soulevé par un sentiment d'indi- " gnation spontanée contre un gouvernement oppres- " seur, il s'employait, de concert avec un autre million- " naire, à dépenser dans la ville même plusieurs milliers " de livres afin de stimuler et d'entretenir la révolte. Il " fut aussi personnellement compromis dans l'incident le " plus méprisable de toute la conspiration : la fabrication " d'une lettre des conjurés de Johannisberg, où l'on affir- " mait absurdement que les femmes et les enfants des " habitants anglais de la ville étaient en danger d'être " fusillés par les Boers, et où l'on suppliait les autorités " britanniques de venir à leur secours. Ce document fut " écrit avec l'assentiment de M. Rhodes plusieurs se- " maines avant le *Raid* et avant qu'aucun soulèvement " ne se fût manifesté ; on le garda secret afin de le dater " et de l'utiliser au moment opportun pour induire les " jeunes soldats sud-africains à se joindre à la bande des " envahisseurs, tout en se réservant de l'invoquer auprès " du *War Office* pour pallier la conduite de ces troupes. " Cette lettre devait paraître dans les journaux d'Angle- " terre en même temps que les premières nouvelles du " *raid* afin de préparer l'opinion publique du royaume et " convaincre le peuple anglais que si l'invasion était un " crime au point de vue théorique, elle était moralement " justifiable. "

Tous ces faits sont constatés au rapport de la commission d'enquête de la Chambre des communes. Ce rapport déclara M. Cecil Rhodes, premier ministre de la Colonie du Cap, coupable " d'avoir subventionné, orga- " nisé et encouragé une insurrection armée contre le " gouvernement de la République Sud-Africaine, " — " d'avoir manqué gravement aux devoirs de ses fonctions " officielles, " — " d'avoir trompé le Haut-Commissaire

" représentant le gouvernement impérial, " — et enfin d'avoir déloyalement caché ses desseins à ses collègues du ministère ainsi qu'aux directeurs de la Compagnie à Charte. D'autres faits auraient été révélés si la justice avait eu libre cours. Voici ce que dit à ce sujet l'*Annual Register* de 1897 :

" Le sentiment général fut que l'enquête avait été " conduite avec une insouciance singulière ou avec peu " d'habileté... Ceux qui avaient intérêt à ne pas révéler " l'histoire secrète du *Raid* eurent plein succès ; et ce fut " un pur hasard qui arracha des témoins la plupart des " faits importants. Après que M. Rhodes eut, avec la " permission inexplicable des autorités, quitté l'Angle- " terre, sir William Harcourt, sir Henry Campbell-Ban- " nerman et M. Buxton, qui représentaient l'opposition " dans la commission, consentirent à laisser tomber la " poursuite de la preuve ; et ce qui étonne davantage de " la part d'un vieux parlementaire comme sir W. Har- " court, la commission laissa ainsi un témoin mettre son " autorité au défi sans qu'il fût rien fait pour l'en empê- " cher. Il resta manifeste que l'enquête avait été fac- " tice ; mais il n'a pas été révélé dans quel intérêt la vé- " rité a dû rester cachée. On a laissé entendre que des " raisons d'Etat l'avaient emporté sur l'intérêt des partis " et que les leaders de l'opposition s'étaient laissés con- " vaincre que les motifs de la commission étaient vala- " bles. " (1).

Dans l'ensemble de cet épisode historique, comme dans chacune de ses phases, on voit partout les traces de l'intrigue et de la conspiration, et celles de la cupidité mercantile : nulle part y voit-on l'œuvre de la grande politique anglaise, toujours si fidèle à la bonne foi et à l'honneur. Et cependant, nous osons parler de la perfidie du vieux Kruger !

---

(1) *Annual Register*, 1897, pages 133-134.

Les habitants de Johannisberg n'étaient probablement pas convaincus que leurs griefs criaient vengeance ; car malgré les espérances que Rhodes et Jameson fondaient sur eux, ils ne se soulevèrent point. Le plan d'invasion échoua. Les Boers saisirent Jameson et ses compagnons. La conduite de Kruger fut magnanime. Il imposa de légères peines à ceux des habitants de Johannisberg qui avaient pris part au complot. L'exécution capitale de Jameson et de ses maraudeurs aurait été justifiable ; et s'ils eussent été des Boers envahissant les possessions britanniques, le gouvernement anglais les aurait indubitablement fait pendre. Kruger livra les conspirateurs aux autorités britanniques. Le haut-commissaire, sir Hercules Robinson, rendit témoignage à cette modération, qui paraît d'autant plus belle aujourd'hui qu'on peut la mettre en contraste avec les œuvres de la loi martiale à la Colonie du Cap, où les patriotes hollandais sont pendus, incarcérés, mis à l'amende, privés de leurs droits politiques.

Le gouvernement britannique ne pouvait guère s'exempter de faire un procès aux conspirateurs. Il les poursuivit d'après les dispositions de la loi pénale interdisant l'enrôlement à l'étranger — *Foreign Enlistment Act* — reconnaissant ainsi que le Transvaal était un pays étranger. On leur infligea une peine insignifiante ; et pourtant, s'ils avaient réussi à soulever les Uitlanders, ils auraient inondé de sang le sol du Transvaal. Pour des motifs restés inconnus, la recherche de la trame de cette conspiration fut interrompue abruptement. Ces motifs étaient sans doute de la plus grande importance ; mais il est peu probable que l'amour de la justice en fut le principe.

Rhodes, convaincu d'avoir odieusement violé l'honneur de la Couronne, resta membre du Conseil privé ; il continua d'être accueilli à la Cour, et Oxford l'idolâtra. Le secrétaire colonial, M. Chamberlain, attirant ainsi sur

lui-même des soupçons légitimes, déclara publiquement que Rhodes n'avait pas failli à l'honneur. Il est certain, du reste, que les conspirateurs avaient compté sur la sympathie de M. Chamberlain : un fonctionnaire de son ministère échangea des communications avec le bureau de rédaction du grand journal qui, de la haute position qu'il avait conquise dans sa lutte pour l'intégrité du Royaume-Uni, s'était abaissé jusqu'au point de devenir, en Angleterre, le centre des intrigues de la clique de Rhodes. Le sentiment populaire était manifestement du côté des *raiders* : on maudissait Gladstone qui avait reconnu l'indépendance du Transvaal, et on souhaitait la revanche de Majuba Hill.

Ce désir de venger le souvenir de Majuba Hill a joué un grand rôle. Au point de vue des foules, ce fut peut-être le facteur principal de la guerre. Cet instinct de vengeance était sans doute naturel ; mais, comme le *" great asset "* de M. Rhodes, il n'avait rien de commun avec le désir de faire triompher la justice politique et la vraie civilisation. A ce sentiment se joignaient, dans le cœur des impérialistes, l'amour de la domination et le culte aveugle du drapeau.

Le conquérant américain, en traitant les Filipinos comme nous voyons qu'il les traite, se flatte qu'il exécute la tâche que le ciel lui impose : il prétend qu'il se charge du fardeau de l'homme civilisé,—*the white man's burden* — et qu'il accomplit à la fois son devoir et sa destinée. La fatalité est l'un des nouveaux prétextes qu'on invoque pour justifier la rapine. On nous dit que l'incompatibilité héréditaire qui séparait les Anglais des Hollandais des deux républiques rendait la guerre inévitable ; et sans doute, la même cause fatale rendait également nécessaire la rupture des traités les plus solennels et cette longue suite d'intrigues inavouables. Mais maintenant que le but est atteint, cette incompatibilité fatale disparaît, et on nous annonce que les Boers vont devenir d'excellents concitoyens, d'un commerce très facile.

***

Cecil Rhodes conservant son titre de Conseiller privé, les hommages que la Couronne lui rendait, la défense que le Secrétaire colonial avait faite de sa trahison, la virtuelle impunité des *raiders,* la faveur que le public anglais leur accordait.—tous ces faits prouvaient à l'évidence que la bonne foi et l'honneur de la nation se taisaient et que de nouvelles machinations se trameraient bientôt, si elles n'existaient déjà, pour détruire l'indépendance sud-africaine.

Supposons qu'au lieu d'attaquer la petite république du Transvaal, une bande de brigands anglais eussent envahis le territoire d'une grande puissance, et que le gouvernement et le peuple de la Grande Bretagne eussent virtuellement absous et presque approuvé le crime de leurs nationaux : croit-on que cette puissance n'eût pas exigé des explications, et qu'à défaut d'une réponse satisfaisante elle n'eût pas rappelé son ambassadeur et préparé la guerre ?

Kruger commença de s'armer. Il y a des preuves évidentes qu'il n'avait pas fait d'armements sérieux et menaçants avant cette époque. Un rapport spécial, adressé au gouvernement britannique, établit que les Boers ne possédaient alors que treize mille fusils. Un voyageur sans mission officielle constata que leur artillerie était démodée et hors d'usage. Mais le témoignage le plus concluant c'est celui qu'avait fourni Rhodes et Jameson eux-mêmes, lorsqu'ils s'étaient risqués à envahir le Transvaal avec cinq cents hommes, ne comptant que sur le seul espoir d'un soulèvement de la population non disciplinée de Johannisberg.

L'incursion des pirates avait échoué. M. Cecil Rhodes n'avait pu réaliser son dessein inspiré du ciel de peindre en rouge la carte de l'Afrique australe et de mettre à profit son gros actif, le drapeau britannique. Il

fallait donc préparer une invasion plus constitutionnelle au nom et avec les armes de l'empire britannique. Les chefs de ce nouveau *raid* furent M. Joseph Chamberlain, secrétaire colonial, et sir Alfred Milner, nommé haut-commissaire au Cap. Ils s'assurèrent, du reste, le concours de M. Cecil Rhodes, à qui on avait permis de retourner sur le théâtre de ses exploits, et celui de ses alliés, les capitalistes de Johannisberg.

M. Chamberlain était un homme d'une habileté remarquable, avec un tempérament de gladiateur. Ancien radical socialiste, il était devenu membre d'un ministère s'appuyant sur le parti qu'il avait autrefois combattu ; et il était entré dans la voie de l'impérialisme à outrance. Gladstone, dit-on, l'appelait le premier politicien du genre américain que l'Angleterre ait vu. Le mot est injuste pour la nation américaine qui, si elle a produit un Aaron Burr, a aussi donné naissance à Alexander Hamilton.

Sir Alfred Milner était un bureaucrate de haute volée, expert dans l'art de rédiger des dépêches. Il était étranger à la population qu'il était appelé à gouverner à un moment rempli de dangers. Ce qui ressort des lettres qu'il écrivit à cette époque et des sentiments qu'il a toujours manifestés, c'est qu'il imita la conduite de sir Francis Bond Head au Canada : au lieu d'agir comme médiateur impartial entre les factions, il se jeta dans les bras d'un parti et éloigna les Hollandais du Cap par son antipathie et ses soupçons. Il prêcha toujours l'adoption de mesures extrêmes et, jusqu'au dernier moment, se constitua lui-même l'obstacle principal à une paix généreuse et acceptable. Lorsqu'il eut quitté ses fonctions de gouverneur du Cap et perdu le droit constitutionnel de surveiller la politique de cette colonie, il se servit de son influence personnelle pour tenter de faire suspendre la constitution. Ses efforts furent impuissants ; mais il n'en persista pas moins à recommander cette mesure. De

plus, lorsqu'il s'obstinait dans une politique de domination, il combattait l'opinion formelle de ses aviseurs constitutionnels, violant par là les principes du gouvernement responsable.

Les colons hollandais qui se sont révoltés contre un tel régime ont été punis de mort : ils étaient peut-être coupables aux yeux de la loi ; mais au point de vue moral, ne peut-on dire plutôt qu'ils ont été assassinés ?

***

Enfin, le bureau colonial entra ouvertement en scène. La transmission de cette affaire du ministère des affaires étrangères au ministère des colonies indiquait nettement la nouvelle orientation de la politique anglaise.

Il est impossible de contester que les relations qui existaient entre le Transvaal et la Grande Bretagne étaient celles de pays étrangers. Les *raiders* avaient été poursuivis en vertu du *Foreign Enlistment Act* pour avoir organisé une attaque contre un pays étranger en paix avec la Grande Bretagne. Le *Lord Chief Justice,* qui présidait le tribunal, avait désigné le Transvaal comme un " Etat étranger avec qui Sa Majesté entretenait des " relations cordiales définies par traité. " Il déclarait que " la situation de la République Sud-Africaine est " déterminée par les deux conventions de 1881 et de " 1884. Il résulte de ces conventions que le gouverne- " ment de la Reine reconnaît l'indépendance entière et " l'autonomie de la République sud-africaine, sous la " seule réserve contenue dans la convention de 1884. " Cette réserve interdit à la République de conclure des " traités sans l'assentiment de la Grande Bretagne, sauf " avec un ou deux petits États, dont l'un est l'État Libre " d'Orange. "

Le 31 janvier 1896, lord Salisbury reconnaissait que les Boers " avaient la direction absolue de leurs affaires

intérieures. " Le leader conservateur aux Communes, M. W. H. Smith, exprima le même avis : " Un des prin-" cipes essentiels de ce traité, " disait-il en parlant de la convention de 1884, " c'est que nous ne devons pas nous " immiscer dans le gouvernement intérieur et la législa-" tion de la République sud-africaine. " M. Balfour déclarait, le 15 janvier 1896, " qu'au point de vue de sa " politique intérieure, le Transvaal jouit d'un gouverne-" ment libre et indépendant. "

Lorsqu'il voulut exercer son autorité sur les lois électorales du Transvaal, M. Chamberlain invoqua le droit que possèdent tous les gouvernements d'intervenir auprès des pays étrangers pour protéger ceux de leurs nationaux qui y résident. Quelque étrange que fût cet argument, la conséquence n'en restait pas moins rigoureuse : cependant le bureau colonial a basé toute sa politique sur la présomption que les États boers étaient des dépendances de la Grande Bretagne. Et lorsque les Boers furent vaincus, c'est cette présomption qu'on fit valoir pour leur refuser le titre de belligérants, pour les traiter comme des rebelles et les rendre passibles des peines qu'on inflige aux insurgés.

Lord Salisbury, qui cumulait les fonctions de premier ministre et celles de ministre des Affaires étrangères, n'appartenait pas à l'école politique américaine : c'était un homme d'État de la vieille tradition anglaise. C'est à lui qu'il appartenait de traiter avec une nation étrangère ; et s'il était resté maître de la situation, il est probable que la guerre n'aurait jamais éclaté. D'autres soucis absorbèrent sans doute ses soins ; et il n'exerça sur cette affaire qu'un contrôle peu efficace. Lorsqu'il exprimait son opinion, sa voix semblait venir du dehors et de loin. Il connaissait si peu la trame de l'intrigue qu'il alla jusqu'à déclarer que le gouvernement ne voulait ni territoires ni mines d'or.

Les journaux de Johannisberg et de Cape Town

étaient vendus à Rhodes et à sa bande de capitalistes. Le haut-commisssaire transmettait fidèlement à la métropole les déclarations de ces organes salariés ; et leurs complices dans la presse de Londres reproduisaient leurs articles et les donnait comme l'expression de l'opinion publique au Sud-africain. On a affirmé que l'un des propriétaire du journal anglais qui a peut-être le plus contribué à pousser la Grande Bretagne à la guerre possédait un nombre considérable d'actions de la Compagnie à Charte.

Il semble impossible de croire que le haut-commissaire ait ignoré l'action corruptrice exercée par la clique de Rhodes sur la presse sud-africaine ; ou qu'en lisant ces journaux il n'ait pas discerné leurs tendances ni soupçonné l'existence de la conspiration. Des citations de ces articles ont été reproduites partout : il est facile de constater par leur ton général que ceux qui avaient acheté la presse ne se proposaient pas de s'en servir pour opérer la réforme du suffrage et des institutions politiques du Transvaal, mais qu'ils voulaient en réalité la destruction de son indépendance par les armes anglaises.

***

Le terrain qu'on choisit pour provoquer une querelle fut celui du mode de suffrage au Transvaal.

Non-seulement les Uitlanders restaient-ils violemment antipathiques au pays boer, mais un grand nombre d'entre eux fomentaient le mécontentement et plusieurs avaient été complices du *raid*. Le gouvernement du Transvaal a peut-être manqué de sagesse lorsqu'il imposa aux Uitlanders une longue période de résidence avant de consentir à leur naturalisation, retardant ainsi le jour où ces étrangers exerceraient leurs droits politiques ; mais on pourrait difficilement lui en faire un crime. Du reste, les lois de naturalisation du Transvaal

n'étaient guère moins libérales que les lois anglaises, lesquelles non-seulement exigent des étrangers une résidence de cinq ans, mais ne leur accordent la naturalisation qu'avec le consentement du secrétaire d'État.

Même en supposant que le droit de suffrage fût aussi entravé au Transvaal qu'il l'avait été en Angleterre à une époque que beaucoup de nos contemporains ont connue, le gouvernement britannique n'avait pas l'ombre d'un droit d'intervention. Un traité solennel avait garanti à la république du Transvaal l'autonomie absolue —" *complete self government* "—; et l'autonomie absolue comportait évidemment le droit de déterminer le mode de suffrage. M. Chamberlain avait lui-même déclaré que " nous ne réclamions pas et n'avions jamais réclamé " le droit de nous immiscer dans la politique intérieure " du Transvaal; " et " qu'en déclarant la guerre au pré- " sident Kruger pour lui imposer des réformes dans la " politique intérieure de son pays, tandis que tous les " secrétaires d'État qui s'étaient succédés au ministère " avaient répudié leur droit d'intervention, le gouver- " nement britannique aurait commis un acte aussi immo- " ral qu'inconsidéré. "

On a droit de s'étonner qu'à la suite d'une telle déclaration, le même homme d'État se soit uni à sir Alfred Milner pour exiger que le gouvernement du Transvaal accordât un droit de suffrage à ses ennemis déclarés, lorsque des preuves manifestes témoignaient que les Uitlanders se seraient servis de leurs votes pour renverser la république.

Nous avons vu plus haut que, dans la convention de 1881, on s'était servi du mot " suzeraineté " pour définir les relations de la Grande Bretagne et du Transvaal, et que le mot fut effacé dans la convention de 1884. Il paraît incontestable que lord Derby, alors ministre des affaires étrangères, avait lui-même, au cours de ses négociations officielles avec la république du Transvaal, indi-

qué que ce terme devait disparaître. Des jurisconsultes désintéressés ont déclaré que la prétention de l'Angleterre à la suzeraineté n'était pas soutenable. Un ancien *solicitor-general* conservateur, sir Edward Clark, a défini cette prétention comme un manquement à l'honneur national.

" La suzeraineté de l'Angleterre au Transvaal est abo-
" lie ; l'Angleterre ne se réservant que le droit d'annuler
" les traités (du Transvaal) avec les puissances étran-
" gères, sauf les traités avec l'État Libre et les tribus
" cafres du nord ; " — tel est le résumé que l'*Annual Register* fait de la convention de 1884.

Même si la suzeraineté de la Grande Bretagne eût continué d'exister, elle ne pouvait s'exercer que sur les relations étrangères et non sur les institutions politiques telles que le mode de suffrage.

Le gouvernement du Transvaal offrit de soumettre la difficulté à un tribunal d'arbitrage ; l'Angleterre rejeta cette proposition sous le prétexte singulier qu'accepter un arbitrage étranger c'était renoncer à sa suzeraineté. Il était évident que seul un tribunal étranger pouvait être impartial. Qu'est-ce qu'un homme d'honneur peut désirer plus ardemment que de soumettre à un jugement équitable le litige qui le met en conflit avec un autre, surtout lorsque son antagoniste est faible et demeure à sa merci ? Sir Conan Doyle a dit " qu'accepter l'arbitrage, c'était sacrifier toute la cause." Sans doute, soumettre une cause insoutenable à un tribunal indépendant équivaut, jusqu'à un certain point, à la sacrifier ; mais il est rare d'entendre invoquer un tel motif pour décliner un jugement impartial.

Kruger commit une profonde erreur lorsqu'il permit de soulever la question du suffrage ou tout autre problème de la politique intérieure. Il aurait dû s'en tenir invariablement au contrat qui lui garantissait " l'autonomie absolue " et que les ministres et les magistrats an-

glais avaient ratifié en l'acceptant sans équivoque. Il laissa néanmoins le débat s'engager sur ce terrain, prouvant ainsi qu'à tout événement il voulait éviter la guerre.

Un moment, l'accord fut sur le point de s'établir. De l'aveu du secrétaire colonial, neuf sur dix des matières du conflit étaient réglées ; et il paraissait incroyable que la dixième partie des réclamations pût à elle seule nécessiter une lutte sanglante. Mais le parti qui voulait la guerre à tout prix s'alarma sans doute de cette espérance de paix. En tout cas, le bureau colonial fit machine arrière.

***

Durant toute cette période, sir Alfred Milner faisait de son mieux pour exciter son gouvernement et le préparer à des " mesures extrêmes." Son " minimum irréductible, " impliquant pour le Transvaal l'abandon de son autonomie souveraine et appuyé par la concentration d'un corps d'armée qu'il refusait de retirer, c'était la guerre. Et nul pays en état de défendre son indépendance n'aurait interprété autrement l'attitude du haut-commissaire.

Ce qu'on a appelé " l'ultimatum " de Kruger, dont la rédaction maladroite trahissait la main d'un paysan boer, n'était en réalité que l'acceptation du défi. Le président cherchait à parer le coup d'un bras déjà levé pour le frapper. Le gouvernement britannique mobilisait ses réserves, les troupes se massaient : Kruger n'était pas tenu d'attendre que toutes les forces ennemies fussent concentrées. Forcé de lutter, il crut de bonne guerre de frapper le premier coup. Peut-être aurait-il mieux valu pour lui qu'il se tînt absolument sur la défensive et qu'il sacrifiât tous les avantages militaires pour conserver la supériorité de sa situation morale. Quoi qu'il en soit, l'attitude du président fut loin d'être ce qu'on l'a peinte, lorsqu'on l'a représenté comme un agresseur " envahis-

sant sans provocation les domaines de Sa Majesté", et tirant sur les sujets de la Reine par le seul désir de se battre.

L'Etat Libre d'Orange embrassa sans hésiter la cause du Transvaal et fit preuve, pendant toute la guerre, de la même détermination que son allié. Le gouvernement de cet Etat n'avait subi aucune accusation et son indépendance n'était pas menacée ouvertement; mais les burghers de l'Orange ne pouvaient ignorer les visées réelles de ceux qui s'abritaient sous le voile des mystifications diplomatiques. Ils savaient bien que l'objet véritable du conflit n'était pas la réforme de l'organisation politique du Transvaal mais l'élévation de la puissance anglaise sur les ruines de l'indépendance des Boers.

On a attribué à M. Rhodes une parole très juste: "Il y a trois ans," aurait-il dit, "j'ai assailli le Transvaal et tout le monde a dit que j'avais tort. Voici que le gouvernement de la Reine se prépare à l'assaillir à son tour et tout le monde crie qu'il a raison."

De fait, dès que le premier coup de fusil fut tiré, on n'entendit plus parler de la question du suffrage. Détruire jusque dans ses derniers vestiges l'indépendance du peuple boer, étendre la puissance anglaise par toute l'Afrique australe, s'emparer des mines, venger le souvenir de Majuba Hill: telles avaient été dès l'origine les mobiles réels de la guerre, tels en furent désormais les motifs avoués.

Les revers du début produisirent dans l'opinion publique une dépression qui exigeait un nouveau stimulant. C'est alors qu'on entendit parler d'une conspiration générale que ce peuple de paysans, disséminés sur un vaste territoire, ne possédant pour toute armée régulière qu'un faible corps d'artillerie, auraient ourdie dans les ténèbres pour envahir l'empire britannique. Cette fable produisit l'effet désirable, surtout au Canada où l'opinion générale fut et subsiste probablement que nous

nous trouvions engagés dans une lutte défensive, née d'une attaque sans cause et sans provocation contre les possessions de la Reine.

En dépit de tous les journaux et de tous les hommes politiques qui nous éclairent, nous demeurons exposés à subir des illusions du même genre, à nous laisser duper de la même manière.

L'Angleterre fut-elle vraiment saisie d'une telle indignation parce que le Transvaal restreignait le suffrage de ses citoyens? et foulant aux pieds les obligations nombreuses et sacrées que lui imposaient ses propres traités, courut-elle aux armes pour redresser cet unique tort de son ennemi? C'est ce que l'humanité croira difficilement en songeant que la nation anglaise impose encore chez elle des restrictions considérables au droit de suffrage.

***

Quant à nous, ces pauvres paysans de l'Afrique du sud ne nous avaient fait aucun tort et ne pouvaient nous en causer d'aucune sorte. Comment donc le Canada s'est-il laissé entraîner, pour la première fois depuis qu'il jouissait de son autonomie, dans une guerre impériale qui ne le touchait par aucun côté?

Le premier ministre, sir Wilfrid Laurier, était le digne représentant d'une race dont l'histoire ressemble à celle des Hollandais d'Afrique. Conquise, puis opprimée par le vainqueur dans sa liberté politique, cette race avait dû lutter longtemps pour acquérir les droits qu'elle possède aujourd'hui. Les loyalistes anglais du Cap, assouvissant leur vengeance contre les rebelles, auraient dû se peindre à l'esprit de sir Wilfrid Laurier comme les images vivantes des loyalistes anglais du Canada, lapidant le gouverneur-général et incendiant le parlement, à Montréal, parce qu'on ne leur permettait pas de mettre le pied sur la gorge des Canadiens-français.

Héritier de la cause et des principes de Papineau, sir Wilfrid avait prononcé autrefois des paroles que les loyalistes n'avaient pas applaudies. Il avait plaidé avec une éloquence entraînante la cause des Métis français du Nord Ouest, après leur soulèvement ; avec la même chaleur, il avait flétri comme un crime l'exécution de Riel. Et pourtant, Riel avait subi un procès équitable : on ne l'avait pas mis à mort, comme les colons révoltés du Cap, sous l'opération de ce régime d'exécutions militaires qu'on appelle loi martiale mais qui ne connaît aucunes lois.

Le sort que M. Cecil Rhodes, M. Chamberlain et lord Milner préparait aux Hollandais du Sud-africain, était précisément celui que les ambitions impériales avaient voulu faire aux Canadiens-français.

" Je n'hésite pas, " disait lord Durham, " à déterminer " quel doit être le caractère national du Bas-Canada. Ce " caractère doit être le même que celui de l'Empire bri- " tannique et de la majorité de la population de l'Amé- " rique anglaise : c'est celui de la grande race qui, avant " qu'une longue période ne se soit écoulée, dominera " sans conteste le continent nord-américain. "..... " Il " s'ensuit, " ajoutait-il, " que l'action maîtresse et cons- " tante du gouvernement britannique doit tendre à éta- " blir dans cette province une population anglaise, par- " lant la langue et obéissant aux lois de l'Angleterre, et " d'appuyer le gouvernement de la colonie sur une légis- " lature nettement anglaise. "

N'est-ce pas là précisément le principe dont l'application par la force armée a changé en un vaste désert les deux Etats florissants de l'Afrique australe ?

Quelqu'un a dit que sir Wilfrid Laurier aurait voulu se tenir à l'écart du mouvement ; mais qu'une agitation encouragée par le gouverneur-général et le commandant de la milice l'entraîna dans la lutte. On a même ajouté que ces fonctionnaires n'hésitèrent pas à se servir de la

presse pour agir sur l'opinion publique. S'il en est ainsi, le gouverneur et le commandant ont tous deux franchi les limites que leur traçaient leurs devoirs d'état. Sans doute, il s'est présenté parfois des circonstances particulières où le gouverneur-général, gardien de la constitution et de l'honneur de la Couronne, aurait pu avec raison faire valoir son autorité, et le résultat aurait été avantageux; mais il ne peut invoquer aucune excuse pour combattre la politique de ses aviseurs responsables, et surtout pour se commettre avec la presse.

Quels motifs a-t-on fait valoir auprès du peuple canadien pour justifier sa participation à cette guerre? On les a énoncés dans les résolutions suivantes:

" Que cette Chambre a vu avec regret les complica-
" tions qui ont surgi dans la République du Transvaal,
" dont Sa Majesté est la suzeraine, par suite du refus
" d'accorder aux sujets de Sa Majesté actuellement éta-
" blis dans ce pays, une participation égale dans son gou-
" vernement. "

" Que cette Chambre a vu avec un plus grand regret
" encore que l'état de choses qui y existe a dégénéré en
" une oppression intolérable et a produit une excitation
" considérable et dangereuse parmi les diverses classes
" des sujets de Sa Majesté dans ses possessions sud-
" africaines. "

" Que cette Chambre, représentant un pays qui a lar-
" gement réussi, en concédant des droits politiques égaux
" aux divers éléments de sa population, à faire dispa-
" raître les causes d'antagonisme, et à faire accepter avec
" satisfaction par tous son système actuel de gouverne-
" ment, désire exprimer sa sympathie pour les efforts
" tentés par les autorités impériales en vue d'obtenir en
" faveur des sujets de Sa Majesté établis dans le Trans-
" vaal la mesure de justice et de reconnaissance politi-
" que qui sera nécessaire pour leur assurer la pleine jouis-
" sance de libertés et de droits égaux. " (1)

(1) *Journaux* de la Chambre des Communes, 1899.

Les auteurs de ces résolutions, dont les deux dernières ne sont que les conséquences de la première, devaient très bien savoir que les jurisconsultes niaient l'existence de cette suzeraineté ; qu'un ancien *solicitor general* conservateur avait déclaré qu'en l'invoquant on commettait un acte de mauvaise foi ; et que la Grande Bretagne avait refusé l'arbitrage que le Transvaal lui proposait.

A tout événement, le Transvaal avait été reconnu formellement et à maintes reprises comme une puissance étrangère, et son autonomie absolue — "*complete self government*" — lui avait été garantie. De quel droit ceux qui rédigèrent ces résolutions pouvaient-ils réclamer pour les "sujets de Sa Majesté" la participation au gouvernement de la république? Que dirions-nous si le gouvernement américain nous ordonnait de concéder tous les droits politiques dont nous jouissons aux citoyens des Etats-Unis qui envahissent aujourd'hui la Colombie anglaise et le Nord-Ouest?

Du reste, cette résolution n'avait pas encore atteint les côtes d'Angleterre que la question du droit de suffrage au Transvaal était abandonnée ; et les véritables mobiles de la guerre, l'extension de la puissance anglaise et l'accaparement des mines, se manifestaient au grand jour.

C'était le devoir impérieux des membres du parlement canadien de faire connaître au peuple les motifs réels qui justifiaient son intervention dans une guerre contre une nation qui ne lui avait fait aucun tort. Un autre devoir leur incombait, et leur honneur les y obligeait, si toutefois l'honneur peut trouver sa place dans ces lieux : c'était de maintenir la liberté absolue des débats parlementaires et de favoriser ainsi tout ce qui pouvait éclairer la conscience nationale. On sait comment ils accomplirent ce devoir.

Sir Wilfrid Laurier et la plupart des politiciens d'Ottawa avaient pourtant reçu une lumière suffisante sur l'une au moins des causes réelles de la guerre. Un émis-

saire de la Compagnie Sud-africaine les avait pressentis dans l'intérêt de cette grande corporation. Ils n'auraient pas dû hésiter un instant à mettre cet individu à la porte, en lui faisant comprendre que le sang canadien ne coulerait pas et que la politique canadienne ne s'avilirait pas pour le seul bénéfice d'une clique de financiers. Ce qui reste obscur dans tout cet épisode c'est la nature des relations de cet agent avec le Bureau colonial et celle des communications échangées entre le Bureau colonial et le gouvernement canadien.

S'il est un moment où la conscience d'un homme d'État, chef de nation, doit rester sourde à toute autre voix qu'à celle du bien public, de la justice et de l'humanité, c'est bien lorsqu'il s'agit de la paix ou de la guerre.

Les représentants du peuple canadien s'exaltèrent dans de tels transports de loyalisme qu'ils en vinrent jusqu'à rendre impossible, par leurs hurlements, le libre exercice du droit de discussion, seule garantie de l'autorité et de la dignité d'un parlement. Par contraste, on ne peut s'empêcher de se rappeler le jour où le gouvernement impérial repoussa avec mépris la proposition adoptée par la Chambre des communes du Canada appuyant le projet de *Home Rule*. Le *Home Rule* menaçait l'intégrité du Royaume-Uni, du cœur même de l'Empire britannique : ce problème offrait donc à tous les pays qui composent l'empire un intérêt assurément égal à celui qu'ils pouvaient trouver dans les relations de la Grande Bretagne et de la république du Transvaal.

On peut dire sans exagération que les neuf-dixièmes au moins du peuple canadien-français ne désiraient nullement prendre part à cette guerre. Mais le ministre qui décida notre intervention était un Canadien-français : il entraîna à sa suite les politiciens français qui siégeaient au Parlement d'Ottawa. Le sentiment du Canada français resta ainsi caché ou dénaturé. Seul, M. Bourassa eut le courage de faire valoir publiquement l'opinion

réelle de sa province (1) : sa voix fut couverte à Ottawa ; mais lorsqu'il en appela à ses électeurs, il eut la preuve que ses compatriotes partageaient ses vues.

***

La guerre déclarée, la fièvre des combats se répandit rapidement. Le gout des aventures enflamma le courage de nos jeunes gens et les précipita sur les champs de batailles où un grand nombre se distinguèrent. Il est inutile de répéter que la valeur militaire des soldats reste séparée de la conduite des politiciens et de la justice de la guerre. Mais au cours de la campagne, on leur imposa certaines besognes dont plusieurs d'entre eux, nous sommes heureux de le dire, rejettent la responsabilité. Voici ce qu'écrivait le correspondant militaire d'un journal anglais :

" Sur un parcours de dix milles nous avons brûlé six " fermes. Une femme, du chevet de son mari malade, " regardait brûler sa chaumière à cent verges de dis- " tance. C'était comme si un meurtre avait été commis. " Je suis resté là, tard dans la soirée, hier ; et j'ai vu les " flammes dévorer lentement chaque pièce du pauvre " mobilier : les chaises et les tables, le berceau du pou- " pon, la commode et les trésors qu'elle renfermait ; et " lorsque je vis la figure de cette pauvre femme, collée " au carreau d'une fenêtre de la maison voisine, mon " cœur s'indigna comme à la pensée d'un crime. L'effet " de ces actes sur les soldats des colonies est très mau- " vais : ils y trouvent un aliment à leurs sentiments de

(1) Ici, comme ailleurs, j'ai respecté le texte de l'auteur, mais je tiens à rappeler que neuf autres députés canadiens-français votèrent avec moi pour protester contre l'interprétation donnée par les impérialistes à l'expédition des troupes canadiennes en Afrique. Deux d'entre eux, M. Monet, député de Laprairie, et M. Angers, député de Charlevoix, appuyèrent de leur parole et de leur vote toutes les vaines protestations que je fis entendre contre la guerre elle-même et contre le mouvement impérialiste.—*Note du traducteur.*

" haine et de vengeance. Ils envahissent les maisons, " pillant et détruisant tout, et remplissant l'air de leurs " cris furieux. Pourquoi brûler les maisons? Le résultat " général est si peu important! On pourrait trouver " d'autres modes de châtiment. Si je décrivais la moi- " tié des details que j'ai observés pendant que cette des- " truction s'accomplissait, on m'accuserait de vouloir " faire du sentiment. "

Il paraît que Cecil Rhodes avait pris sur lui d'assurer aux autorités britanniques que si elles exerçaient une pression vigoureuse sur le gouvernement du Transvaal, il n'y aurait pas de conflit. Si ce fait est authentique et si Rhodes, comme c'est probable, connaissait le progrès des armements du Transvaal, c'est là une nouvelle preuve que Kruger ne se préparait pas à l'attaque. En tout cas, ni Rhodes, ni les ministres britanniques n'avaient la moindre conception de ce que cette guerre serait. Ils avaient supputé les forces militaires mais ils avaient compté sans la force morale.

Pendant deux ans et demi, deux nations de paysans, dont la population totale d'origine boer ne dépassait pas, d'après les autorités les plus compétentes, cent cinquante mille âmes, tinrent en échec l'empire britannique tout entier, qui avait à sa disposition des ressources inépuisables, la science militaire moderne, la domination de l'océan, et qui mit en campagne une armée de deux cent cinquante mille hommes.

Depuis l'époque où les ancêtres des Boers se battirent contre l'Espagne, le monde n'avait pas vu une telle lutte pour la liberté. Et même alors, les inégalités du combat n'étaient pas aussi frappantes: les Hollandais, inférieurs aux Espagnols par la discipline, leur étaient supérieur par le nombre, et ils étaient maîtres de l'océan.

Le soulèvement fut général et l'enthousiasme universel. Les enfants combattirent à côté des vieillards. Voici ce que raconte le témoin d'un combat: " Près de là, gi-

" sait un vieux Boer à la barbe blanche. A ses côtés " s'était traîné son fils, un garçon d'environ quatorze " ans ; et tandis que l'os de sa hanche, dépouillé tout " entier par un obus, restait exposé au soleil et aux mou- " ches, il tenait encore une couverture au-dessus de la " tête de son père mourant pour l'abriter contre la cha- " leur. Leurs figures portaient l'empreinte d'une paisi- " ble résignation et n'exprimaient ni haine ni regrets. " Et ce n'est pas le seul tableau de ce genre qu'on nous ait fait.

Les femmes luttèrent d'héroïsme et d'abnégation avec les hommes. Elles sacrifièrent généreusement à la cause de l'indépendance tout ce qu'elles possédaient et tout ce qu'elles aimaient. Et ceux qui les connaissent bien affirment qu'elles transmettront à leurs enfants le souvenir ineffaçable de la lutte et la haine inextinguible du joug du vainqueur.

" Mon bien-aimé " écrit la femme d'un Boer dans une lettre ramassée sur le champ de bataille, " les Anglais " approchent et les obus tombent déjà sur notre maison. " Je sais maintenant comme toi ce que c'est qu'un bom- " bardement. Si je suis prise, ne t'inquiète pas de moi. " Bats-toi jusqu'à la fin et que Dieu te garde ! "

Kruger, ou n'importe quel despote au monde, aurait-il pu à lui seul faire surgir tant de dévouement ? D'où pouvaient naître un tel héroïsme si ce n'est de cet amour de la liberté dont nous nous faisons gloire et honneur et qui enflammait ces rudes poitrines de son feu le plus ardent ? Ces hommes sont maintenant nos concitoyens : il ne peut y avoir trahison à leur rendre justice.

Le cœur de l'humanité toute entière battait à l'unisson de ces deux petits peuples, luttant courageusement pour leur liberté contre des forces accablantes. Ce sentiment était inévitable ; et il est futile d'en attribuer la manifestation spontanée et universelle à la jalousie qu'inspirait la Grande Bretagne. Les gouvernements étrangers se

refusèrent naturellement à intervenir. Pour ceux qui étaient hostiles à l'Angleterre, rien n'était plus avantageux que de la laisser dépenser ses forces dans une guerre prolongée qui ne lui rapportait aucune gloire. Mais les peuples étaient du côté des patriotes Boers. Ils se réjouissaient de leurs succès et pleuraient leurs défaites. Le peuple américain fit peut-être exception dans une certaine mesure : l'amour soudain des conquêtes avait empoisonné son cœur. Mais le sentiment de la majorité des Américains resta sympathique aux Boers. On ne peut guère considérer comme américaine la ploutocratie de New-York, qui s'accroche aux jupes de l'aristocratie anglaise et renie la déclaration de l'Indépendance.

***

" La guerre, c'est l'enfer " et dans tout enfer il y a des mécréants. Il parait avéré que quelques Boers ont manqué aux lois de la guerre. Quelques-uns firent du pillage au Natal ; d'autres abusèrent du drapeau blanc ; mais il est possible que ces abus ne furent pas toujours volontaires. D'autre part, ils ont eux-mêmes accusé leurs ennemis d'avoir abusé de la croix rouge : ce fait a dû également être accidentel. Les jingos voulaient qu'on fusillât les prisonniers Boers vêtus de khaki. Mais le khaki n'est pas l'uniforme anglais. L'uniforme de l'armée britannique est rouge. On a adopté le khaki pour accroître la sécurité des troupes, et toutes les armées ont le droit incontestable de s'en servir, comme de la cuirasse ou du casque.

Les Boers ne furent jamais des guerilleros dans toute la force du terme ; ils restèrent sous un commandement régulier. Mais en admettant qu'ils aient organisé des guerillas, ceux qui voulaient les exterminer de sang-froid pour ce fait se seraient trouvés confondus par la lettre

dont Wellington accompagnait les cadeaux d'honneurs offerts par le Prince Régent au guérillas d'Espagne. Dans cette lettre, le grand général faisait des guérilleros l'éloge le plus chaleureux et les encourageait à continuer l'œuvre de la défense nationale même après l'anéantissement des armées régulières sur les champs de bataille.

Si les Boers commirent quelques excès après que leurs foyers furent détruits et leurs femmes et leurs enfants laissés sans abri ou enfermés dans des camps malsains, ils pouvaient à bon droit invoquer l'excuse d'une provocation exaspérante. Il est fort possible qu'en une semblable occurence, nous eussions nous-mêmes perdu notre sang-froid. Les généraux anglais ont d'ailleurs rendu un témoignage irrécusable au respect des Boers pour les lois de la guerre et surtout à l'humanité de leur conduite envers les prisonniers. Même lorsqu'une monstrueuse proclamation les déclara rebelles, eux, les combattants légitimes d'une cause qui leur paraissait sainte entre toutes, ils ne manquèrent à aucune des obligations que comporte un conflit entre nations civilisées. Contrairement à ce que redoutaient plusieurs officiers anglais, ils ne répondirent par aucunes représailles à l'exécution de leurs frères et alliés du Cap. Ils auraient pu faire à Johannisberg et à Prétoria ce que les Russes firent à Moscou : ils laissèrent ces deux villes intactes et s'abstinrent même de détruire les mines.

Pendant la guerre de 1881, " les Boers furent accusés, " au dire d'un prétendu témoin, d'avoir achevé les bles- " sés ; et les journaux remplirent les rues de Londres de " placards dépeignant les " ATROCITÉS DES BOERS." Plus tard, néanmoins, le général Colley télégraphia que " les Boers avaient secouru les blessés avec courage et " humanité." (1) A la même époque, le même général disait dans une proclamation à ses troupes : "Nous de-

(1) *Annual Register*, 1881, page 380.

" vons éviter avec soin d'atteindre l'innocent pour châtier
" le coupable. Rappelons-nous que, trompés et entraînés
" par leurs illusions, les Boers n'en restent pas moins un
" peuple brave et noble, animé de sentiments qui com-
" mandent notre respect."

Lord Roberts a dit en parlant des Boers: " Ils sont
" braves et généreux; ils ont le coeur large; ils respec-
" tent leurs ennemis..... Sur aucun champ de bataille
" avons-nous rencontré un ennemi plus brave que les
" Boers."

De notre côté, quelle a été notre conduite pendant la guerre? Tant que les Boers eurent l'avantage et qu'ils gardèrent prisonniers un grand nombre des nôtres, nous les reconnûmes comme des belligérants. Lorsque la victoire déserta leurs drapeaux, une proclamation, qui dut bientôt disparaître sous le coup de la réprobation universelle, les dénonça comme des rebelles parce qu'ils persistaient à disputer leur territoire aux envahisseurs. Leurs établissements furent incendiés; on entassa leurs femmes et leurs enfants dans des camps pestilentiels, et il vint même un moment où l'on diminua les rations de ces êtres innocents parce que leurs époux et leurs pères restaient fidèles au drapeau. On força des citoyens paisibles à suivre les convois de transport afin qu'ils servissent d'otages et de garantie contre les déraillements. En dépit de toutes les dénégations, il semble certain qu'on employa un grand nombre de Cafres aux opérations militaires. Le commandant Scheepers fut saisi alors qu'il gisait blessé sur un grabat d'hôpital, jugé par un tribunal composé de trois sous-officiers, et fusillé. Cette exécution a soulevé de légitimes protestations, dont quelques unes venaient, dit-on, d'officiers de notre armée.

A la colonie du Cap, la loi martiale fut proclamée; et les loyalistes purent, en toute liberté, assouvir leur rage

contre les Hollandais qui avaient donné un concours plus ou moins actif à la cause des Boers. Et pourtant cette cause était en réalité une cause commune : l'existence politique de la race. Plusieurs Hollandais, cités devant les tribunaux militaires, instruments des passions violentes d'une race hostile, furent condamnés et mis à mort sous l'autorité de la loi martiale. D'autres, en nombre considérable, furent frappés d'amende, emprisonnés, privés de leurs droits politiques et réduits à la condition d'ilotes. On traîna les parents et les amis des condamnés pour assister à leur supplice.

Il n'est pas d'épisode plus tragique que l'exécution de Willie Louw. Ce jeune homme, fils d'un vieil ecclésiastique, menait une vie exemplaire. Le dimanche, il réunissait les indigènes à sa ferme et les instruisait. Il devait se marier bientôt ; tout son entourage le chérissait. Il mourut avec une piété et une résignation touchantes. De telles exécutions ne s'oublient pas.

Il se serait commis de pires horreurs, l'honneur de la Grande-Bretagne serait plus terni encore, si les protestations du parti libéral n'avaient imposé l'amélioration des camps de prisonniers et mis un frein aux fureurs de la populace jingo qui réclamait à grands cris la violence et le sang. Le premier ministre de la Nouvelle Zélande, M. Seddon, aurait voulu faire traquer les Boers par ses Maoris et se réjouissait à la pensée qu'il n'y aurait eu alors aucun quartier.

L'Angleterre calmée rendra grâce à la mémoire des hommes d'État qui ont bravé les passions du moment et sacrifié leur situation politique à ce qui leur semblait être l'intérêt véritable de leur patrie et celui de l'humanité entière. Au quinzième siècle, ces mêmes hommes auraient peut-être protesté contre le bûcher de Jeanne d'Arc ; et au lieu de les accuser de trahison, on les aurait probablement assassinés.

Une telle victoire pouvait-elle ajouter un grand lustre à la gloire de la Grande Bretagne? Peut-elle vraiment réjouir d'autres êtres que ceux dont l'amusement favori consistait à jouer avec une marionnette imitant le dernier cri d'agonie du Boer blessé? La seule célébration vraiment digne de triomphe, n'est-ce pas l'ivresse, la débauche, l'émeute et tous les outrages monstrueux qui ont rempli les rues de Londres le soir de Mafeking et celui du jour où la paix fut conclue? Un peuple peut-il prétendre au rôle de champion de la civilisation tandis qu'une telle barbarie règne dans les rues de sa capitale?

***

Le danger qui menace le monde c'est l'ambition des grandes puissances qui, sous prétexte d'apostolat ou de philanthropie, cherchent à écraser les petites nations et à détruire ainsi le rôle fructueux et stimulant qu'elles jouent dans le libre développement de l'humanité. La Hollande et la Belgique, en Europe, et les petits peuples d'Orient et d'Afrique sont l'objet des desseins pervers des grandes nations.

En compensation, les empires promettent la paix au monde. Mais cette paix, qui n'est que l'asservissement des peuples vaincus à leur pouvoir arbitraire, les laisse armés jusqu'aux dents et dévorés d'une jalousie réciproque: combien de temps pourront-ils la maintenir entre eux? Animés de la soif des conquêtes, ils sont également travaillés par la cupidité mercantile qui les pousse à lutter les uns contre les autres pour se tailler des " sphères d'influence " en Chine.

C'est contre cette destruction de l'indépendance des nations que les Boers, et à un moindre degré les Filipinos, ont fait entendre une protestation éclatante. Leur attitude aura plus d'effet que toutes les dissertations morales,

à une époque où la force morale semble impuissante. Quel que soit son langage du moment, l'humanité sera plus tard reconnaissante à ces petits peuples.

Nous nous sommes flattés de l'idée que nos massacres, nos incendies et nos dévastations avaient pour but principal de faire participer les Boers, jusque là soumis à un régime oligarchique et corrompu, aux bienfaits des institutions britanniques dont nous jouissons. N'avions-nous vraiment aucunes réformes politiques à opérer chez nous? Que lisions-nous, il y a quelques jours, dans un journal important du Canada?

" Ici, lorsque nos ministres sont accusés, avec preuves " à l'appui, de méfaits politiques, ils se couvrent eux-" mêmes d'une défense hypocrite et mensongère, et les " organes serviles de leur parti les blanchissent à grande " eau. La probité, l'honneur et la droiture publique sem-" blent n'être plus considérés comme des vertus néces-" saires à ceux qui recherchent les succès politiques; et " les faiseurs louches, suivis de leurs bandes de vampires " et de corrupteurs, prennent une allure orgueilleuse " aussi dégradante qu'ignoble. "

Si l'on a pu dire la même chose des politiciens du Transvaal, c'est que la découverte des grands gisements d'or les avait corrompus; mais l'État d'Orange était resté à l'abri de ces accusations. Du reste, nous espérons trouver nous-mêmes le moyen de guérir les maux politiques dont nous souffrons: une invasion étrangère nous offrirait un remède peu efficace.

***

Cette guerre nous a fourni l'occasion de constater la différence qui existe entre une nation et une colonie, et de nous rendre compte de la situation réelle qui serait faite au Canada, sous les apparences de l'égalité, dans une fédération impériale.

En Angleterre, en dépit des violences du parti de la guerre, l'opinion contraire fut constante et réussit à se faire valoir. La conscience nationale s'affirma aux élections, dans les votes parlementaires et dans la presse. Au parlement britannique, où les partisans de la lutte à outrance formaient l'immense majorité, la discussion resta libre. L'influence de la minorité se fit sentir en mettant un frein aux passions sanguinaires et aux mesures violentes. La même force modératrice réussit à garder une porte ouverte par où l'on put accueillir plus tard des antagonistes dont un ministre tory ne dit plus qu'il sont des bandits qu'il faut exterminer, mais des ennemis loyaux destinés à devenir des amis fidèles.

Par contre, le Canada tout entier fut entraîné à la suite du parti qui dominait en Angleterre. Au parlement, les clameurs étouffèrent la discussion. La presque totalité de nos journaux se firent les interprètes serviles de la presse jingoïste d'Angleterre. Il en résulta que le peuple canadien ne connut jamais les faits principaux de la cause. Combien de Canadiens ont entendu parler des Conventions? Combien ont su que l'autonomie politique absolue avait été garantie aux habitants du Transvaal, et que les ministres britanniques, M. Chamberlain en particulier, leur avaient formellement reconnu ce droit? Combien savaient que les jurisconsultes avaient nié l'existence de la suzeraineté de la Grande Bretagne? ou encore que le gouvernement du Transvaal avait offert un arbitrage, et que ses propositions avaient été repoussées?

Et il en serait toujours ainsi dans une fédération impériale. La politique agissante et sa direction se concentreraient au cœur de l'empire. Les colonies, forcément isolées les unes des autres, ne seraient que des satellites tournant autour de l'astre. Asservies à la politique impériale, elles seraient entraînées à l'aveugle dans les guerres impériales.

***

Un symptôme manifeste de notre délire guerrier, c'est le silence que la presse canadienne a fait sur l'arrêt prononcé par lord Halsbury et le comité judiciaire du Conseil privé en faveur de la loi martiale. Qu'est-ce que la loi martiale? Personne ne le sait mieux que lord Halsbury; car alors qu'il n'était que M. Gifford, il fut le défenseur du gouverneur Eyre, cité en justice pour la manière dont il avait exécuté la loi martiale à la Jamaïque.

Il existait à cette colonie une rivalité de races analogue à celle qui divise les Anglais et les Hollandais du Cap. Un jour, blancs et noirs en vinrent aux prises. Les troubles qui s'ensuivirent furent purement locaux et les insurgés n'offrirent aucune résistance à l'armée. La Commission royale nommée pour s'enquérir des causes du soulèvement jugea que les noirs n'avaient préparé aucune conspiration générale. Néanmoins, le gouverneur, qui avait eu des démêlés personnels avec le chef des noirs, proclama la loi martiale et donna libre cours à la rage panique des blancs. La vie, la liberté et les biens de gens qui, en dépit de leur couleur et de la bassesse de leur condition, n'en étaient pas moins des sujets britanniques, furent livrés à la merci des cours martiales. Ces tribunaux, composés d'officiers subalternes, se constituèrent les instruments d'une véritable boucherie. Quatre cent trente neuf hommes et femmes furent mis à mort et six cents flagellés. Cent coups de fouet étaient le châtiment ordinaire des hommes et trente celui des femmes. On enroulait des cordes de pianos aux mèches des fouets. Parmi les victimes du *cat o'nine tails,* un grand nombre étaient des femmes accusées de simples vols. " Nelson pend à cœur joie grâce à sa cour martiale, " écrivait le sous-adjudant général. Les soldats brûlèrent sans motif plus de mille habitations.

La boucherie, la flagellation et les incendies continuèrent pendant vingt-cinq jours après que le gouverneur eut proclamé que l'insurrection était apaisée. Le gouverneur fit saisir son ennemi politique, William Gordon, réfugié dans une région où la loi martiale n'était pas en vigueur ; il le fit transporter dans un endroit où le régime militaire régnait et le traduisit devant une cour martiale composée de trois sous-officiers qui le firent exécuter pour crime de trahison. La Commission royale déclara par la suite que les preuves de la culpabilité de Gordon avaient été absolument insuffisantes.

Un journal d'un caractère conservateur, l'*Edinburgh Review*, a protesté contre le jugement de lord Halsbury. La Chambre des communes, où domine pourtant une très grande majorité conservatrice, s'est saisie de la cause de M. Cartwright, qui n'était après tout qu'un cas de détention illégale, et a infligé un blâme moral au ministère.

Ces événements n'offrent à l'Angleterre qu'un intérêt lointain, tandis qu'au point de vue colonial ils ont une portée considérable. Et cependant, le parlement et les journaux du Canada ont gardé un silence complet sur une décision judiciaire qui soustrait la vie, les biens et la liberté des citoyens à la juridiction des tribunaux civils, où ils peuvent espérer un procès équitable, et les prive des bienfaits de cet article de la Grande Charte qui assure à tout sujet britannique le droit d'être jugé par ses pairs.

Scroggs et Jeffreys dorment depuis longtemps dans leurs tombeaux infâmes ; mais ceux qui aiment la liberté et la justice ont raison de veiller encore.

***

Quels sont les fruits de cette guerre et à qui profiteront-ils ? Sans doute, il y aura de gros accroissements aux bénéfices, déjà considérables, de ces " sujets britan-

niques " dont la plupart, chose étrange, portent des noms de juifs allemands ou polonais. C'est dans l'intérêt de cette clique que nous avons fait la guerre ; et on nous les a décrits dégustant leur vin à la table des hôtels de Cape Town et supputant les profits de la conquête, tandis que le sang anglais et le sang canadien coulaient pour eux sur les champs de bataille.

Il est plus que douteux que le salaire des travailleurs augmente en proportion des bénéfices du capital. Et il ne semble pas non plus que l'état moral de Johannisberg profite de la substitution de l'autorité des capitalistes à celle des Boers. Les derniers rapports établissent que l'ivrognerie et la débauche vont grandissant.

Pour anéantir les deux républiques, la Grande Bretagne a dépensé £220,000,000 sans compter ce que lui en coûtera le repeuplement du territoire, ni les pertes que le commerce sud-africain a subies. Ainsi qu'on l'a fait observer avec justesse, l'Angleterre a maintenant sur les bras une seconde Irlande. Car les Hollandais vaincus sont encore là, et la perte de leurs droits politiques ne peut qu'entretenir en eux une haine sourde mais constante. Il semble admis sans conteste qu'une armée anglaise devra continuer d'occuper le territoire pendant plusieurs années. L'Afrique du sud devient donc pour la Grande Bretagne une nouvelle source de faiblesse militaire ; elle ajoute une nouvelle menace aux dangers existants qui forcent la mère patrie à consacrer chaque année à ses armements une proportion toujours plus considérable des ressources de son peuple, et lui font même entrevoir la nécessité de la conscription.

Un écrivain désireux de faire sa cour a comparé Edouard VII, vainqueur des Boers, à Henri V au lendemain d'Azincourt. La comparaison semble forcée. A Azincourt, une poignée d'Anglais refoulèrent, après un combat désespéré, un ennemi trois ou quatre fois plus nom-

breux qu'eux. Il est toutefois un point par où les situations sont identiques. Tandis qu'Henri V, et avant lui les Plantagenets, dépensaient follement les forces de la nation dans leurs expéditions en France, ils laissaient derrière eux une Irlande agitée et nostile.

Il était inévitable que l'attentat à l'indépendance des républiques sud-africaines devait, par un contre-coup sympathique, réveiller les aspirations de l'Irlande vers son indépendance. Tandis que les armées d'Edouard VII ravageaient en son nom les territoires de deux nations situées à six mille milles de sa capitale, le roi n'osait mettre le pied dans une partie intégrante de son royaume.

Un incident remarquable, c'est que le premier ministre du Canada, qui avait envoyé des troupes combattre les Boers, trouva bon de tendre la main à M. Redmond, le leader des nationalistes irlandais et l'ennemi déclaré de l'union britannique, on pourrait même dire l'ennemi de la Grande Bretagne.

Le Canada donnerait volontiers à la mère patrie, comme tribut d'affection, les deniers qu'il a dépensés dans cette guerre. Sa perte serait plus considérable si la politique du gouvernement britannique dirigeait l'émigration du Royaume-Uni vers l'Afrique australe.

Mais la conséquence la plus sérieuse de la guerre, c'est l'effet qu'elle semble avoir produit sur le tempérament et l'esprit de notre peuple. Sir Wilfrid Laurier fait vœu de ne pas laisser entraîner le Canada dans le tourbillon du militarisme européen. Que le premier ministre regarde autour de lui : il constatera que le Canada est sur le bord même de l'abîme et court un danger imminent d'y être attiré. Nos réjouissances à la nouvelle du " sac " s'emplissant chaque semaine de Boers pris au

piège n'ont pas contribué à nous rendre plus nobles et plus humains (1).

On proclame hautement que la guerre a eu l'excellent effet d'unir étroitement entre eux les différents peuples qui composent l'Empire britannique. Une défense commune contre les agressions extérieures produit certainement l'union intérieure; mais l'histoire n'a pas encore prouvé que les guerres d'attaque ont le même résultat. Les historiens américains répètent volontiers que la guerre de 1812 compléta l'unité de la République. En réalité, cette guerre fit naître la convention de Hartford, menaça les Etats-Unis d'une scission et fut suivie d'une lutte furieuse des factions d'où surgit la dictature violente de Jackson. La guerre sud-africaine, à cause surtout de l'attitude particulière de M. Chamberlain, a rompu les liens de fraternité qui unissaient le peuple anglais; et la nation est aujourd'hui divisée par un sentiment d'inimitié dont l'amertume est presque égale à celle des haines d'une guerre civile.

Si l'idée d'une fédération impériale était l'un des motifs de la coalition de la Grande Bretagne et de ses colonies contre les deux républiques de l'Afrique australe, le résultat ne semble guère favorable à la réalisation de ce projet. La conférence coloniale n'a rien produit; et cependant ce congrès s'est réuni sous les auspices les plus favorables. La fièvre de la guerre n'était pas encore calmée; les troupes coloniales revenaient en faisant acclamer leur victoire; l'assemblée était présidée par un ministre qui a fait de l'expansion impériale le but de toutes ses ambitions politiques; les pompes du couronnement stimulaient l'idée monarchique et le déploiement des armes excitait l'ardeur militaire. Et il ne sortira peut-être de tout cet appareil qu'une subvention à une ligne de vapeurs sur l'Atlantique.

---

(1) Vers la fin de la guerre, les journaux désignaient cyniquement sous le nom de *weekly bag* les prises faites chaque semaine par les patrouilles anglaises. — *Note du traducteur.*

***

Si l'existence et les aspirations d'une nationalité sont, comme on l'a toujours cru, nécessaires au bien-être et au progrès des hommes, c'est chose grave que de détruire une nation. Ceux qui, ayant à cœur l'intérêt et l'honneur de leur patrie, ont voulu empêcher la destruction des républiques sud-africaines, ont la satisfaction de sentir qu'ils n'ont pas été complices de cet acte.